

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1741 - 30 novembre 2001 - prix : 9F

**Pour combattre
vraiment l'insécurité**

**Il faut mettre fin
au chômage
et à la pauvreté**

Le procès Aussaresses et la guerre d'Algérie

**Amnistie pour les crimes,
procès pour les aveux**



page 8 et 9

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - La Gauche socialiste derrière Lionel
 - Chômeurs: la dé... prime de Noël
 - Air Lib (ex-AOM): les promesses s'envolent
 - Les incidents de Sangatte
- 5 - Marseille-Fos: la grève du port autonome
 - Le décret sur les véhicules amiantés
 - Le stationnement à Paris

Dans le monde

- 6/7 - Afghanistan:
 - Les bombes à fragmentation
 - Massacre de prisonniers
 - La conférence de Bonn

Tribune

- 6 - S'attaquer aux vraies causes de l'insécurité

Le procès Aussaresses et la guerre d'Algérie

- 8/9 - Les crimes amnistiés
 - Les assassinats de Ben M'Hidi et Audin
 - Une armée et un Etat terroristes

Dans l'enseignement

- 10/11 - Pénurie de directeurs d'école
 - Lycée public Anne-de-Bretagne (Rennes): non à la fermeture
 - L'ARTT pour les ATOSS

Dans les entreprises

- 11 - Les 35 heures dans les hôpitaux publics
- 12 - Peugeot (Sochaux): mort d'un travailleur
 - Préciforge (Thiers - Puy-de-Dôme): en grève
- 13 - Bata (Moussey - Moselle): 526 licenciements pour le profit
 - SNCF (Saint-Pierre-des-Corps - Indre)
- 14 - Philips licencie
 - Cherbourg: Raymond Forni secoué
 - Autobus artésiens (Pas-de-Calais)

Lire / voir

- 15 - Films:
 - *Paroles de Bibs*, de J. Lemaire-Darnaud
 - *Mariage tardif*, de D. Kosashvili
- Livre:
 - *L'aboyeuse de Djibouti*, de D. Langlois

Parlement européen

- 16 - Attaques contre les services publics
 - Le contrôle des substances chimiques
 - Les subventions aux transports aériens
 - L'Europe des polices

Afghanistan

L'INTERVENTION FRANÇAISE EN PANNE

Chirac et Jospin se sont livrés à un petit numéro d'indignation, s'offusquant du « *prétendu effacement militaire* » de la France en Afghanistan. Les dirigeants français ont pourtant bien du mal à rester partie prenante de l'intervention américaine. La volonté de l'impérialisme français de ne pas être entièrement débarqué dans cette affaire prend parfois une tournure comique.

Bien sûr, le porte-avions *Charles-de-Gaulle* a enfin trouvé l'hélice qui doit lui permettre de se rapprocher du secteur, mais il est seulement annoncé pour la mi-décembre dans l'océan Indien, tandis que les soldats français de l'infanterie de marine restent bloqués en Ouzbékistan. Et le passage éclair du ministre de la Coopération, Charles Josselin, n'a pas suffi à convaincre les autorités ouzbeks de laisser passer les soldats français qui restent bloqués par le veto de l'Ouzbékistan et aussi de l'Alliance du Nord. Pour le moment, les propositions du ministre français de la Coopération de renforcer la coopération avec l'Ouzbékistan en lui vendant des armes n'ont pas levé la méfiance des dirigeants de ce pays. Cette méfiance n'a d'égale que la volonté des dirigeants de l'Alliance du Nord de voir le moins possible de représentants militaires des Etats-Unis ou des pays européens sur le sol afghan.

Le fameux corridor d'aide humanitaire que devaient tracer les soldats français reste donc en panne. Et le bon prétexte que pouvait fournir cette aide pour permettre à l'intervention française de prendre tournure n'a pas

vu le jour. Les dirigeants français ont proclamé que « *la France mobilisait 5 000 hommes pour l'Afghanistan* » de façon à être prêts à « *sécuriser l'aide humanitaire* ». Mais, pour le moment, ils n'ont même pas pu faire passer les 32 hommes annoncés à destination de Mazar-e-Charif; les 300 soldats et spécialistes du génie qui devaient les suivre étant encore dans l'hexagone, on voit donc mal comment 5 000 hommes pourraient y parvenir.

Mais, quels que soient les côtés ridicules de leurs tentatives, Chirac et Jospin, en bons représentants de l'impérialisme français, tiennent à avoir leur place dans le conflit. Ils ne s'agit même pas des intérêts économiques directs qu'ils peuvent espérer d'une intervention. Ils veulent être « *dans le coup* », faire qu'on puisse parler d'une intervention française, d'une présence française, afin de se maintenir tant bien que mal dans le groupe de tête des puissances impérialistes.

La tâche est d'autant plus rude pour la France, comme d'ailleurs pour la Grande-



VIE SAUVÉE ET LIBERTÉ POUR MUMIA ABU-JAMAL!

La justice américaine refuse toujours de prendre en compte les nombreux témoignages qui innocentent Mumia Abu-Jamal. Les autorités durcissent même leur attitude.

C'est ainsi que le juge fédéral vient de rejeter un recours, refusant ainsi une fois de plus la prise en compte des déclarations assermentées présentées par la défense de Mumia. Par ailleurs l'accusation a demandé à la juge Dembe (Cour d'Etat de Pennsylvanie) de refuser tout examen des témoignages pro-

duits par les avocats de Mumia. Parmi ces témoignages se trouve la déclaration cruciale d'un homme qui revendique le meurtre du policier pour lequel Mumia Abu-Jamal a été condamné à la peine capitale.

De nombreuses associations, collectifs et partis politiques qui soutiennent Mumia Abu-Jamal organisent une manifestation à Paris le 8 décembre, jour où une manifestation est prévue à Philadelphie.

Lutte Ouvrière est partie prenante de cet appel.

**MANIFESTATION À PARIS
SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 14 H
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.**

Bretagne, l'Italie ou l'Allemagne, qu'il y a évidemment un grand décalage entre la puissance nord-américaine et celle de ses partenaires européens au sein du G7. Mais les petites puissances impérialistes peuvent au moins espérer qu'à un moment ou à un autre les Etats-Unis, qui ne peuvent assurer entièrement seuls les

tâches de gendarme planétaire, finiront bien par leur laisser une petite place, et l'honneur discutable de collaborer avec eux au maintien de l'ordre impérialiste contre les peuples du monde, à coup de bombardements et souvent au prix de massacres.

Jacques FONTENOY

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13 000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÉMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 - par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 26 novembre 2001

UNE INSÉCURITÉ QUI EST SOCIALE

■ A l'occasion des manifestations de policiers et de femmes de gendarmes qui se sont multipliées ces derniers temps, l'opinion a pu apprendre que ces serveurs de l'Etat n'étaient pas mieux lotis que les autres, ni en ce qui concerne leurs salaires, qui ne dépassaient guère ceux d'autres fonctionnaires du bas de l'échelle, ni en ce qui concerne leurs conditions de travail, même si nombre d'entre eux exercent une profession que l'on peut considérer comme « à risque ». Tout comme d'autres, tels par exemple les convoyeurs de fonds, dont on évoque les conditions de travail et de rémunération chaque fois que l'un des leurs tombe victime d'un braquage. Cela fournit l'occasion aux autorités ou aux patrons des entreprises de convoi de verser quelques larmes, aussi officielles qu'hypocrites. Mais d'une fois sur l'autre, on constate que rien n'a changé.

Et l'Etat est aussi pingre avec ses serveurs que les patrons avec leurs salariés. Il réserve sa générosité aux riches, aux actionnaires, et ne se soucie guère de ceux qui ont pour tâche, entre autres, de protéger leurs biens et de garantir leur ordre social.

Etant donné le rôle particulier des policiers, du fait aussi de la proximité des échéances électorales, il n'a pas fallu bien longtemps pour que le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, cède à une partie des revendications des policiers. Mais ce recul ne leur a pas suffi. Ils réclament plus. Et il n'est pas impos-

sible que le gouvernement fasse, dans les jours qui viennent, un nouveau geste pour satisfaire les policiers, même si cela conforte du même coup la droite.

Cette fois le gouvernement a su faire machine arrière rapidement. Bien plus vite que lorsqu'il se trouve face aux exigences d'autres salariés de la fonction publique, comme par exemple les infirmières qui réclament en vain depuis des mois des effectifs correspondant à des besoins, ô combien utiles à la collectivité.

La grogne des policiers alimente les discours sécuritaires des politiciens qui battent la campagne, en quête d'électeurs futurs. La droite est évidemment en première ligne. Mais les socialistes se multiplient pour leur disputer cette place. Sans parler de Chevènement, ex-ministre de l'Intérieur de Jospin, qui fait feu de tout bois. Ni les uns ni les autres ne se soucient du fait que cette sur-enchère conforte un Le Pen, à l'affût, et qui représente, lui, une insécurité mortelle pour les travailleurs.

Les problèmes de sécurité sont réels. Ceux liés à la grande délinquance ont toujours existé et ne dépendent pas de la situation sociale. Mais on ne peut nier que la petite délinquance et l'incivilité se soient accrues. Pas partout dans les mêmes proportions, toutefois. Elles pèsent bien plus dans les cités où vit la population laborieuse. Elles se sont développées en même temps que le chômage, qui engendre à la fois

désœuvrement et pauvreté. Et c'est la population de ces cités qui en subit directement les effets, rendant plus difficile la vie de ceux qui n'ont déjà pas la vie facile.

Les politiciens auront beau rivaliser dans des propositions toujours plus sévères, cela ne réglera rien. Mais cela n'est pas leur souci.

Peut-être cela se traduira-t-il par l'envoi plus fréquent d'escouades de policiers. Mais la situation restera inchangée lorsque ces policiers se retireront. Peut-être implantera-t-on un peu plus de casernes de CRS, des maisons de correction pour des mineurs alors qu'on ne trouve pas d'argent pour construire des écoles pour accueillir les enfants dans des conditions normales. Peut-être généralisera-t-on l'interdiction des attroupements des mineurs de moins de treize ans. Outre ce qu'il y a de choquant dans ces idées, même ceux qui les formulent savent bien qu'elles seront sans effet.

Il faut s'attaquer radicalement à la pauvreté, et en premier lieu au chômage, et pour commencer interdire les licenciements qui l'alimentent. Mais aussi prendre sur la fortune des gros actionnaires, pour qu'ils paient la casse sociale dont ils sont responsables. Ce serait la seule façon sérieuse de couper les racines de l'insécurité.

Arlette LAGUILLER

Réunions publiques avec Arlette LAGUILLER

CLERMONT- FERRAND

Mercredi 5 décembre
à 20 h 30
Maison du Peuple
Place de la Liberté

TROYES

Judi 6 décembre
à 20 heures
Salle Jean-Jaurès
Bourse du Travail

SAINT-BRIEUC

Vendredi 7 décembre
à 20 h 30
Salle Equinoxe -
Brézillet

METZ

Dimanche 9 décembre
à 16 heures
Salle Braun - 16, rue
Mozart

MONTPELLIER

Vendredi 14 décembre
à 19 heures
Salle Pelloutier
Maison des syndicats
Avenue Léon-Blum
Quartier Antigone
Tram arrêt Léon-Blum

LA GAUCHE SOCIALISTE CROIT AU PÈRE LIONEL

Le conseil national du PS du 17 novembre n'a pas échappé au rituel qui veut qu'à l'occasion de ces grandes messes socialistes s'affichent des courants, ainsi nommés non pas par référence aux courants d'air, mais parce qu'il s'agirait de courants d'idées, signes paraît-il de la richesse et du pluralisme régnant dans les débats au sein du PS.

Ainsi, lors de la discussion sur le projet socialiste pour les prochaines élections programmées ce jour-là, la Gauche socialiste, qui se veut l'aiguillon de gauche du PS mais qui dispose de deux ministres dans le gouvernement actuel, Jean-Luc Mélançon et Marie-Noëlle Lienemann, y est allée de sa contribution en défendant « la bonne croissance », le « bon emploi » et le « bon Etat ». Probablement emportée par sa riche inspiration, elle s'est même

fendue de quelques amendements dont un sur les 32 heures en 2010 et un autre sur la retraite à taux plein pour une durée de cotisations de 37,5 annuités. Comme quoi au PS il y a des bonnes paroles pour toutes les oreilles, du moment que – dès l'année prochaine cette fois – les voix soient rabattues dans la bonne direction, celle de Jospin s'entend. Le slogan de la campagne que vient de lancer la Gauche socialiste en vue des Présidentielles n'est-il pas « Pour nous, c'est Lionel » ?

Ce n'est pas par hasard si Julien Dray, l'ancien dirigeant de SOS Racisme, l'une des figures de proue de la Gauche socialiste, a été désigné M. SOS Sécurité au sein du PS. Sécurité pour qui ? Pour l'avenir des postes de la Gauche socialiste sans doute !

A. R.

Air-Lib (ex-AOM) LES PROMESSES DE GAYSSOT S'ENVOLENT

Les dirigeants de la nouvelle compagnie née de la reprise d'AOM-Air Liberté, Air Lib, viennent d'annoncer à mots couverts de nouveaux licenciements.

Quelques mois seulement après la liquidation d'AOM, des centaines de travailleurs risquent de rejoindre ceux qui ont déjà été licenciés il y a peu de temps.

Pourtant, des promesses, il y en avait eu. Au nom du gouvernement, le ministre des Transports, Gayssot, était même monté en première ligne pour calmer la colère des personnels. A qui voulait l'entendre, il disait vouloir « faire cracher les actionnaires », car ils « devaient faire face à leurs responsabilités ». Il avait déclaré à plusieurs reprises : « Personne ne doit rester sur le carreau. J'y veillerai ». Il affirmait pouvoir compter sur les entreprises publiques de transport pour « se mobiliser afin de contribuer à la reprise des personnels ».

Mais à la mi-septembre, prétextant la situation créée par les atten-

tats du 11 septembre, Air France a gelé les embauches. Quant à Swissair, l'ancien actionnaire d'AOM-Air Liberté, elle n'a toujours pas payé le reliquat qu'elle doit à Air-Lib.

Malgré ses rodomontades, Gayssot n'a pas opéré les miracles annoncés. En tout cas, pas du côté des salariés, ceux qui ont été licenciés ou ceux qui risquent de l'être prochainement. Car il n'en va pas de même du côté des anciens actionnaires d'AOM-Air Liberté, tels Seillière ou les anciens actionnaires de Swissair dont la déconfiture d'AOM n'aura pas écorné le moins du monde les fortunes. Mieux même, le docteur Miracle Gayssot a, grâce à son intervention, permis au président du MEDEF de se tirer sans casse d'une situation délicate, sans y perdre un centime. Ces gens-là doivent trouver au fond d'eux-mêmes Gayssot très réaliste pour eux, et bonimenteur, surtout menteur, pour les travailleurs.

M. R.

« Cagnotte » du passage à l'euro QUI VA EN BÉNÉFICIER ?

Avec le passage à l'euro, le ministère de l'Economie et des Finances compte se constituer une cagnotte d'environ six milliards de francs, se basant sur le fait que toute la monnaie en francs ne sera pas échangée contre des euros, entre les pièces que l'on oubliera dans des fonds de poche, celles conservées par les collectionneurs ou l'argent que les touristes ne se donneront pas la peine de convertir. Une partie de cette somme est déjà incorporée au budget 2002.

A l'annonce de cette cagnotte, banquiers et associations de commerçants ont déjà fait entendre leur voix, réclamant qu'elle leur soit attribuée puisque le passage à l'euro leur a occasionné des frais. Nul n'ira pleurer sur le sort des banquiers, qui se servent largement sur la moindre transaction financière ; sans oublier que

changer de l'argent est quand même leur rôle.

Quant aux frais supplémentaires supportés par les commerçants, s'il y en a, ils ont bien souvent déjà été répercutés sur les acheteurs. Des associations de consommateurs ont dénoncé au retour des vacances ce que chacun peut constater quotidiennement en faisant ses courses, que les boulangers, l'épicier, mais aussi les grandes surfaces notamment, n'ont pas attendu le 1^{er} janvier pour « arrondir », et même quelquefois au-delà, les prix à la hausse en prévision, disent-ils, du passage à l'euro.

Il serait plus juste que cette cagnotte serve au moins à ceux qui subissent ces hausses des prix tout en voyant leurs revenus baisser.

M. L.

RIFI DANS LA PHARMACIE

Huit trusts parmi les plus importants du secteur de la pharmacie viennent d'être condamnés à de fortes amendes par l'Union Européenne. Dans la bande, il y aurait le groupe suisse Roche, Bayer pour l'Allemagne et le français Aventis. Ils s'étaient entendus pour vendre au prix fort ces vitamines si nécessaires à l'équilibre des humains et même du bétail.

Les attendus du jugement les condamnant indiquent que « les arrangements relevaient d'un plan stratégique conçu dans les sphères les plus élevées pour contrôler le marché des vitamines ». L'amende, si la justice les contraint à la payer, est loin d'atteindre les sommes gagnées par la combine. Et encore moins d'atteindre les profits colossaux de ces sociétés qui s'enrichissent sur le dos de la population.

Pour compléter le tableau, on apprend qu'Aventis, le trust français, a « donné » ses complices pour obtenir une réduction de peine. Moyens illégaux, « instigateurs », dénonciations, hold-up dans le porte-monnaie des consommateurs, la loi du milieu fait rage. Mais, somme toute, ce sont les mœurs du capitalisme.

M. R.

CHÔMEURS

LA DÉ... PRIME

Les chômeurs ont manifesté pour réclamer une prime de Noël de 3 000 F. Conçue en 1998 par le gouvernement après le mouvement d'occupation des ANPE qu'avaient organisé les associations de chômeurs, cette prime est désormais entrée dans les habitudes. Comme le chômage d'ailleurs. Si cette prime est bienvenue, la persistance de ce chômage de masse l'est beaucoup moins.

Cette prime est cependant bien inférieure à ce que réclament les chômeurs. Elle se montait l'an dernier à 1 000 F pour une personne seule, ce qui est dérisoire. Elle coûte bien moins cher au gouvernement que d'augmenter significativement les minima sociaux, comme le réclamaient les chômeurs en 1998.

L'an dernier un million de personnes avaient touché cette prime qui, même insuffisante, représente un extra – pas bien grand – pour ceux qui galèrent le reste du temps. Le gouvernement ne fait rien pour s'opposer au chômage, qui est en augmentation du fait, entre autres, de la multiplication des licenciements. Il laisse faire. Mais il ne fait pas grand-chose pour ceux qui, pour vivre et faire vivre leur famille, n'ont même plus un salaire à la fin du mois.

D. M.



UN MONDE D'EXCLUS

Dans le centre de réfugiés de la Croix-Rouge de Sangatte, dans le Pas-de-Calais, une rixe entre Afghans et Kurdes, mardi 20 novembre, s'est terminée par 29 blessés, et il a fallu plusieurs jours avant que les deux communautés puissent de nouveau être logées ensemble.

Dans ce centre s'entassent un millier d'émigrés venus de tous les pays pauvres de la planète, espérant pouvoir gagner la Grande-Bretagne où les lois sur l'immigration sont moins rigides que dans d'autres pays européens. La surpopulation, les origines différentes, l'attente toujours différée de pouvoir franchir la Manche entre les mains des passeurs créent une situation explosi-

ve que la Croix-Rouge dénonce. Elle réclame l'ouverture d'autres centres, demande rejetée par les autorités.

Que la rixe ait éclaté entre Kurdes et Afghans est un reflet de la situation politique internationale. Ces deux communautés sont victimes de la guerre, de la répression et, dans tous les cas, de la misère. Le centre de Sangatte, qui rassemble ces exclus aux portes des pays riches, est à l'image, en petit, de ce monde où les possédants veillent sur les profits qu'ils accumulent en appauvrissant les trois-quarts de la planète, et en dominant le monde, directement ou par dictature interposée.

M.L.

Marseille-Fos

LA GRÈVE DU PORT AUTONOME

Les 1 460 personnes qui travaillent au PAM, Port Autonome de Marseille et Fos, qui vient de connaître près de deux semaines de grève, vident et remplissent les formes de radoub, contrôlent, réparent, déplacent les grues ou entretiennent les passerelles, les entrepôts, les vestiaires, etc. Tout cela peut être utilisé par les entreprises de réparation navale, de manutention, et les compagnies de navigation.

Le PAM comprend en fait deux grands bassins. C'est au nord, à Fos-sur-Mer et Port Saint-Louis, que le trafic est le plus important puisque c'est le grand port des hydrocarbures et des produits chimiques destinés aux raffineries et aux usines chimiques autour de l'étang de Berre, mais aussi d'autres régions de France ou d'Europe (Suisse et Allemagne), où ils sont envoyés par pipelines. Au sud, les passagers et aussi les conteneurs transitent par le bassin de Marseillé.

La grève a débuté à Fos le mercredi 14 novembre, à l'appel de la CGT. Les grévistes demandaient dix jours de RTT que la direction semblait avoir oublié dans ses comptes, le départ à la retraite à 50 ans pour ceux qui avaient travaillé sur des produits liquides toxiques, la réduction du temps de travail des postés en 3x8 et, enfin, l'augmentation des effectifs. Mais les travailleurs sont aussi inquiets de la privatisation rampante qui menace le PAM. Beaucoup se rapprochent de l'âge de la retraite, mais seuls des chefs sont embauchés. Les ouvriers qui partent ne sont pas remplacés. Il y a de moins en moins de monde dans les vestiaires et les cantines deviennent des réfectoires ou sont fermées. Tout cela inquiète beau-

coup les travailleurs, car ils ont le sentiment qu'après eux, pratiquement tout va être privatisé. C'est cette privatisation qu'ils voient aussi dans la concession à Atofina du nouveau poste de déchargement chimiquier K1 qui doit être mis en service au début 2002.

Les grévistes demandaient que les travaux de branchement-débranchement et de maintenance restent du ressort du port. Atofina veut les faire effectuer par son personnel, en expliquant qu'ainsi la sécurité serait mieux assurée. La sécurité garantie par Atofina, cela fait frémir!

La direction du port a déclaré que tout ce qui serait obtenu dans les négociations serait remis en cause si le syndicat revendiquait sur ce problème. C'est cela en fait qui a élargi le mouvement à Marseille, le lundi 19 novembre. Des portes ont été soudées ou bloquées par des grues ou des conteneurs. Les bateaux s'alignaient en rade. Vendredi 23, des CRS prenaient position devant les portes du port. La direction et les organisations patronales diffusaient des bilans alarmants sur les conséquences du conflit pour l'avenir du port, parlant de «40 escales, 1 000 remorques et 10 000 conteneurs perdus» et enfin que, «concernant la pétrochimie, l'unité d'extraction

de benzène de BP a été arrêtée et le complexe de Lavera envisage de «mettre bas les feux» mardi ou mercredi, suivi par celui de Berre». En même temps, côté passagers, les bateaux de la SNCM et de la CMN étaient déroutés sur Toulon, alors que les grévistes ne gênaient pas cette activité du port.

Lundi 26 novembre, en fin d'après-midi, après une discussion animée, une assemblée générale votait la fin de la grève. Une minorité voulait continuer le mouvement. Des grévistes s'abstenaient. Les propositions en provenance du ministère des Transports promettaient 30 embauches d'ici fin décembre, la réduction à 32h54 hebdomadaires du travail des postés en 3x8. Quant aux jours de grève ils seraient déduits pour moitié des congés, le reste étant retenu, à raison de deux jours par mois.

Pour le poste K1, la direction restait sur ses positions. La CGT précisait qu'elle se réserve de recourir à la justice sur ce point.

Enfin, la direction renonçait à des poursuites judiciaires mais maintenait ce qu'elle appelait «les plaintes pour délits individuels qui feront l'objet d'une appréciation de la direction après la reprise du travail».

Du coup, malgré le vote, la grève a continué mardi 27 novembre.

Décret sur les véhicules amiantés

LAISSER FAIRE LES TRUSTS, LAISSER PAYER LES TRAVAILLEURS

Un décret pris par le gouvernement Juppé en 1996 prévoyait qu'à partir du premier janvier 2002 les voitures de plus de cinq ans susceptibles de contenir de l'amiante ne pourraient plus être revendues. Tout le monde l'avait oublié parmi les gouvernements qui se sont succédé depuis, jusqu'à ce qu'il soit exhumé presque par hasard à quelques semaines de la date fatidique, et provoque l'affolement. Les garagistes, en particulier, se sont avisés que faute de pouvoir revendre leurs véhicules bien des automobilistes pourraient les garder, et donc ne pas en acheter de neufs.

Le gouvernement a donc rapidement annoncé que la date d'application du décret pourrait être reportée. Gouverner, c'est prévoir, paraît-il! Mais dans notre société, c'est surtout laisser faire les trusts, et pour le reste appliquer la devise: «Après moi le déluge». Alors que depuis le début du siècle on sait que l'amiante provoque des infections mortelles, les gouvernants ont retardé tant qu'ils ont pu son interdiction. Dans l'automobile, on l'utilisait à fabriquer les plaquettes de freins, les garnitures d'embrayages et les joints de culasse. Chez Renault, l'amiante n'a disparu des pièces détachées qu'en 1995 et chez PSA en 1997. Des ouvriers et leurs proches l'ont payé de leur

vie. Tout récemment encore, un tribunal condamnait l'équipementier Valéo à indemniser l'épouse d'un salarié victime de l'amiante, et qui avait été elle-même contaminée rien qu'en lavant ses vêtements de travail. Et quand en 1997 la France finit par interdire l'utilisation de ce poison, des décrets furent pris tous azimuts pour défaire ce que l'on faisait encore quelque mois avant, et se débarrasser de l'amiante qui se trouvait maintenant partout, dans les bâtiments, les navires, les véhicules. Le soin que l'on mit à la chose est une nouvelle fois illustré par cette affaire de décret oublié au fond d'un tiroir ministériel!

Mais ce qui est certain, c'est que l'on ne présentera pas l'addition aux trusts automobile qui ont utilisé l'amiante. Les frais retomberont sur les possesseurs des automobiles en cause, qui ne sont certainement pas parmi les plus argentés et pour qui tout cela se traduira vraisemblablement par de coûteux contrôles supplémentaires, si ce n'est par l'obligation de remplacer des pièces dont chacun sait qu'elles sont loin d'être bon marché. Sans parler de tous les travailleurs qui, dans les années à venir, vont continuer à mourir des maladies liées à l'amiante qu'ils ont manipulée.

Daniel MESCLA

Paris

ALLEZ STATIONNER DEHORS

La nouvelle majorité socialo-verte de Paris a trouvé une astuce pour résoudre (en théorie du moins) le problème du stationnement sans mécontenter les Parisiens.

A l'occasion du passage à l'euro, il va falloir changer, à Paris comme ailleurs, les tarifs des horodateurs. La municipalité a donc décidé de remplacer les anciens tarifs de 5 F, 10 F, et 15 F, de l'heure par des nouveaux tarifs de 1, 2 et 3 euros, ce qui fait plus de 30% d'augmentation.

Cette hausse, décidée sous l'égide de Denis Baupin, maire adjoint «Vert» chargé de la circulation et du stationnement, a pour but déclaré de «dissuader les automobilistes venant de banlieue de prendre leur véhicule. Elle doit les encourager à recourir à d'autres moyens de transport pour rallier la capitale.»

Seulement le problème est précisément que ces «autres moyens» ne sont pas suffisants,

et parfois même, pour certaines banlieues, inexistantes.

Il faudrait préalablement à toute autre mesure améliorer considérablement les transports collectifs, ce que n'ont fait ni Jospin, ni Voynet, ni Gayssot, et que ne font ni Contassot, ni Delanoë, ni Baupin. En faveur des transports en commun, on n'entend que des discours.

Les banlieusards qui doivent venir à Paris auront donc le choix, soit de s'entasser un peu plus dans des transports en commun où l'on perd un temps fou, soit de payer encore plus cher le stationnement: Les plus riches, qui ne sont pas à quelques euros près, pourront stationner où ils veulent. C'est la sélection par l'argent.

Envers les Parisiens, en revanche, la mesure annoncée est l'inverse: une baisse considérable pour le stationnement dit «résidentiel» (aux alentours de son lieu d'habitation). Le tarif passera de 15 F

par jour à 0,50 euro, soit une baisse de 80%. Bien entendu les Parisiens, qui prendront leur voiture pour stationner dans Paris ailleurs que près de chez eux, payeront le tarif fort. Mais Paris justement est beaucoup mieux équipé en transports collectifs que la banlieue.

Le but de cette manoeuvre est donc très clair: il s'agit de dissuader les banlieusards les plus désargentés de venir dans Paris. Cela fera un peu de place pour les autres. Les banlieusards n'auront qu'à se débrouiller comme ils pourront, mais ils ne seront pas les bienvenus dans la capitale, du moins pas en voiture.

Les Delanoë-Baupin sont à l'échelle de la capitale, comme Jospin-Gayssot-Voynet à l'échelle du pays, en faveur de la bourgeoisie petite ou grande, et contre les travailleurs. Même les tarifs du stationnement en font foi.

A. V.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

S'ATTAQUER AUX VRAIS CAUSES DE L'INSÉCURITÉ

Les élections approchant, l'insécurité est remise au centre des campagnes des politiciens de gauche et de droite, mêlant vrais problèmes et promesses électorales mensongères. Après l'assassinat des policiers au Plessis-Tréville les nombreuses manifestations de policiers et de femmes de gendarmes battant le pavé, expriment le malaise de la « profession ».

Certes il s'agit d'un métier dangereux, mais finalement parmi beaucoup d'autres : convoyeur de fonds ou ouvrier dans une usine chimique ou du bâtiment... Mais relayés par une presse très complaisante, des démagogues en quête de suffrages nous parlent d'une flambée de l'insécurité, de moyens de répression inadaptés et d'une justice laxiste.

Les assassinats de policiers seraient en hausse ? De 6 l'an dernier on en est à 7 cette année. On est cependant loin des 32 d'il y a dix ans. Les vols à l'arraché sont montés en épingle, mais la moitié concernent des téléphones portables. Quant aux budgets de la police : selon le gouvernement les effectifs ont augmenté de 11 % depuis 1997, et l'enveloppe pour assurer le fonctionnement est passée de 27 à 33 milliards de francs, sans compter une rallonge salariale de 710 millions de francs.

L'insécurité n'est pas la seule des motivations qui font sortir les policiers dans la rue. On trouve dans leurs revendications, l'accroissement de la surcharge de travail et des missions, avec la mise en place de l'euro et la police de proximité... les salaires et les 35 heures. Mais sur ces sujets les politiciens sont moins bavards.

Et qu'en est-il du prétendu laxisme de la Justice (d'ailleurs très répressive avec les petits et plus compréhensive avec les puissants) ? La loi sur la présomption d'innocence, faite pour protéger un peu mieux les prévenus tant que la preuve de leur culpabilité n'est pas faite - votée par la droite et la gauche et aujourd'hui montrée du doigt par l'une comme par l'autre - n'est en rien responsable de l'insécurité.

Reste que les problèmes sont réels, car il est vrai que la petite délinquance empoisonne souvent la vie des travailleurs ; mais pas plus et pas moins à la veille des élections. Ce qui nourrit la situation actuelle n'est pas le

résultat d'une police insuffisamment cajolée ou d'une jeunesse en mal de sensations fortes, mais de l'approfondissement d'une crise économique et sociale, que tous les politiciens, de droite et aussi de gauche, veulent masquer à tout prix.

Ces politiciens qui se servent du sentiment d'insécurité pour se faire élire ou réélire pourraient se retrouver « Gros-Jean ». Car en exagérant et en jouant avec les peurs sans apporter de solutions, ils frayent la voie à d'autres démagogues, de Chevènement à Le Pen, qui, eux, en rajoutent et prêchent pour un régime encore plus policier. Mais c'est pour eux une façon de détourner, à peu de frais, la colère des milieux populaires. En essayant de faire oublier au passage, que les hommes de gouvernement et les patrons qu'ils servent, avec leurs procès arrangés, leur amnistie, constituent un sacré modèle pour la jeunesse désœuvrée.

Et que penser du droit divin des patrons, consistant, avec les milliers de licenciements - 80 000 en un an - à jeter dans la misère autant de familles ? Cela n'aurait-il rien à voir avec l'insécurité ?

L'insécurité dont on nous parle fait écho à l'insécurité au travail, l'insécurité de l'emploi, au chômage et à la flambée de la misère. Le renforcement de la présence policière ne résoudra pas les problèmes.

Un emploi pour tout le monde, et des chances d'avoir de quoi vivre décemment et nous n'en serions pas là. Si on ôtait aux patrons le pouvoir de licencier après avoir fait des profits, en ruinant des régions entières, oui, il serait possible de réduire la dite insécurité. Autrement que par des discours, par des faits.

Les policiers se font entendre en prenant la rue et défendent leur « profession ». Plus efficace serait que le monde du travail prenne à son tour la rue, sur ses bases, dans une lutte d'ensemble pour de meilleurs salaires et des emplois. Ce serait une bien meilleure garantie contre la misère nourrissant délinquance et violence, dans une société ravagée par la loi du profit.

Editorial des bulletins d'entreprises « L'Étincelle » de la minorité du lundi 26 novembre 2001

Convergences Révolutionnaires n° 18 (novembre-décembre 2001)

Un dossier sur l'Afghanistan, l'islamisme et la guerre impérialiste.

Des articles : le 31^e congrès et la mutation du PCF - Face à la déferlante des licenciements qui continuent, quel riposte ? - La situation des travailleurs toulousains après l'explosion de l'usine AZF.

Pour se procurer ce numéro, 10F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60F, de soutien, 100F.

Dans le monde

L'ARMÉE AMÉRICAINE SÈME LA MORT À RETARDEMENT

Plus de vingt ans de guerre avaient déjà fait de l'Afghanistan l'un des plus grands champs de mines du monde, il faut y ajouter désormais ce que les récents raids américains ont laissé derrière eux, qu'il s'agisse d'engins n'ayant pas explosé ou de bombes à retardement volontairement dispersées par les bombes à fragmentation. Qui plus est, ces engins sont souvent si sophistiqués que même les spécialistes du déminage avouent ne pas savoir comment s'y prendre pour les neutraliser.

Comme le souligne le directeur d'une mission de l'ONU chargée du déminage, « aujourd'hui le problème le plus épineux vient de ce qu'ont enfoui dans le sol les raids américains. Si nous

maîtrisons à peu près parfaitement ce qu'ont laissé les Russes, les moudjahidins et les talibans, avec les engins américains et les bombes à fragmentation, c'est une autre paire de manches ! »

Résultat, selon une agence de déminage britannique, alors que les accidents dus à l'explosion de ce type d'engins étaient tombés à deux ou trois par mois avant l'intervention américaine, dans la région de Kaboul il y a actuellement deux ou trois explosions, souvent mortelles, par jour.

Et les civils afghans devraient accueillir l'armée américaine en libératrice ?

R. M.

LE VISAGE SANS FARD DE LA BARBARIE IMPÉRIALISTE

A en croire le témoignage (cité par *Le Monde*) d'un correspondant de *Time Magazine*, hebdomadaire américain peu suspect de sympathies à l'égard des talibans, trois à quatre cents talibans étrangers, emprisonnés au fort de Qal-e-Jhangi, près de Mazar-e-Charif, auraient été massacrés les 25 et 26 novembre.

Ces prisonniers originaires du Pakistan, du Golfe, d'Indonésie, voire de Grande-Bretagne, se seraient « rendus volontairement » au cours de la bataille de Kunduz. Une fois désarmés et enfermés dans ce fort, ils se seraient rebellés contre leurs geôliers de l'Alliance du Nord et auraient réussi à leur prendre leurs armes.

On voit bien pourquoi ces prisonniers auraient pu choisir de se soulever, à un moment où des journalistes étrangers visitaient leur prison. Au moins pouvaient-ils espérer attirer l'attention sur leur existence et éviter d'être liquidés « discrètement » comme tant d'autres dont les corps ont été dûment recensés et étiquetés par la Croix-Rouge mais... trop tard. Les récits atroces qui commencent à filtrer de prisonniers grillés vifs dans des containers où on les avait enfermés peuvent même expliquer pourquoi les mutins ont pu choisir de se soulever tout en sachant que nombre d'entre eux y laisseraient leur peau.

En revanche, on voit mal comment une prison partiellement contrôlée par des mutins dépourvus d'armement

lourd pouvait, comme l'a prétendu le commandement américain, « mettre en danger la base stratégique de Mazar-e-Charif ». Mais les responsables américains n'ont pas fait de quartier. Le correspondant de *Time Magazine* cité par *Le Monde*, rapportait neuf raids aériens contre la prison pour la seule journée du 25 novembre, et les bombardements se sont poursuivis le lendemain.

Les dirigeants américains pouvaient bien mentir comme des cochons en prétendant tout au long des bombardements que les images de villages et de quartiers résidentiels dévastés montrées par la chaîne de télévision du Golfe Al-Jazira n'étaient que de la propagande pro-talibans (tout en prenant quand même la précaution de lancer des missiles sur le studio de la chaîne à Kaboul). Mais cette fois-ci, leur acharnement sanguinaire et leur volonté de noyer toute opposition dans un bain de sang ne peuvent guère être niés. Et le fait de prétendre, comme ils ne manqueront sans doute pas de le faire, qu'il ne s'agissait après tout que de membres du réseau de Ben Laden ne change rien à l'affaire.

Surtout il ne faudra pas s'étonner si des massacres de toute évidence délibérés comme celui de Qal-e-Jhangi amènent demain de nouvelles recrues à Ben Laden ou à d'autres intégristes de son genre.

F.R.

Afghanistan

LA CONFÉRENCE DE BONN...

Le 27 novembre s'est enfin ouverte à Bonn la conférence d'où, dit-on, doit sortir un règlement politique pour l'Afghanistan – un régime capable de prendre la relève de celui des talibans et de mettre un terme aux deux décennies de guerre qui ont ravagé le pays. Voilà pour la théorie, parce que, pour ce qui est de la pratique, c'est une tout autre affaire.

UNE CONFÉRENCE SOUS TUTELLE

Depuis qu'ils ont annoncé cette conférence, les leaders des pays impérialistes n'ont cessé de jurer leurs grands dieux qu'il s'agirait d'une affaire entre Afghans seulement: jamais au grand jamais l'impérialisme ne chercherait à y imposer ses diktats.

Mais la composition même des participants, fruit, on s'en doute, de laborieuses négociations dans les coulisses entre les Etats-Unis et les diverses puissances régionales, dont en particulier l'Iran et le Pakistan, est en elle-même tout un programme. Les vingt-huit présents comptent en effet onze délégués de l'Alliance du Nord, onze du «groupe de Rome» du poulain de Washington, l'ex-roi Zahir Shah, trois du «groupe de Chypre» (lié à l'Iran) et trois du «groupe de Peshawar» (des dignitaires pach-tounes réfugiés de longue date au Pakistan, qui seraient à la fois partisans de Zahir Shah et soutenus par le dictateur pakistanais Musharraf).

Quant aux femmes, dont les dirigeants occidentaux avaient réclamé, paraît-il, la présence, elles ne sont qu'au nombre de trois – une pour l'Alliance du Nord et deux pour le groupe de Rome. Mais rien n'indique que les droits des femmes occupent une place importante dans l'ordre du jour.

Autant dire que l'impérialisme américain n'a nul besoin d'être physiquement présent à cette conférence pour y faire valoir ses vues. Zahir Shah se chargera de le faire pour lui grâce à la position dominante qu'il occupe d'entrée de jeu à la table des négociations

avec l'appui (pour l'instant au moins) du groupe de Peshawar.

Bien sûr, cela signifie du même coup que les décisions de cette conférence, si tant est qu'elle en prenne, ont peu de chances d'avoir l'impact que l'on dit en Afghanistan. Car on voit mal comment un ex-roi chassé de la scène politique afghane il y a vingt-huit ans pourrait, même

avec l'appui distant de la diplomatie, des dollars et même des bombardiers américains, imposer quoi que ce soit à l'Alliance du Nord qui est la seule à disposer sur le terrain de forces armées significatives.

DE BONN À LA RÉALITÉ SUR LE TERRAIN

Il reste d'ailleurs bien des inconnues dépendant du déroulement futur des événements. A commencer par les choix futurs des nombreux chefs de guerre locaux qui ont lâché les talibans, au moins pour l'instant, et peuvent vouloir jouer leur propre jeu ou celui d'un tiers qui ne soit ni

Hezbe-Islami, était le principal courant intégriste du pays et le seul à ne pas avoir une base uniquement ethnique. A l'époque la victoire des talibans dut beaucoup au ralliement des lieutenants d'Hekmatyar et, en particulier en terre pachtounne, de nombreux chefs de guerre locaux qui le soutenaient. Que va entraîner la désagrégation du régime taliban à laquelle on assiste depuis quelques semaines? Les chefs de guerre qui ont choisi d'abandonner les talibans vont-ils se ranger derrière l'Alliance du Nord? Ou bien vont-ils se tourner vers un Hekmatyar, lui permettant ainsi de retrouver les troupes qu'il a perdues et de se poser sur le terrain en rival de l'Alliance du Nord? Seul l'avenir le dira.

LES OBJECTIFS DE WASHINGTON

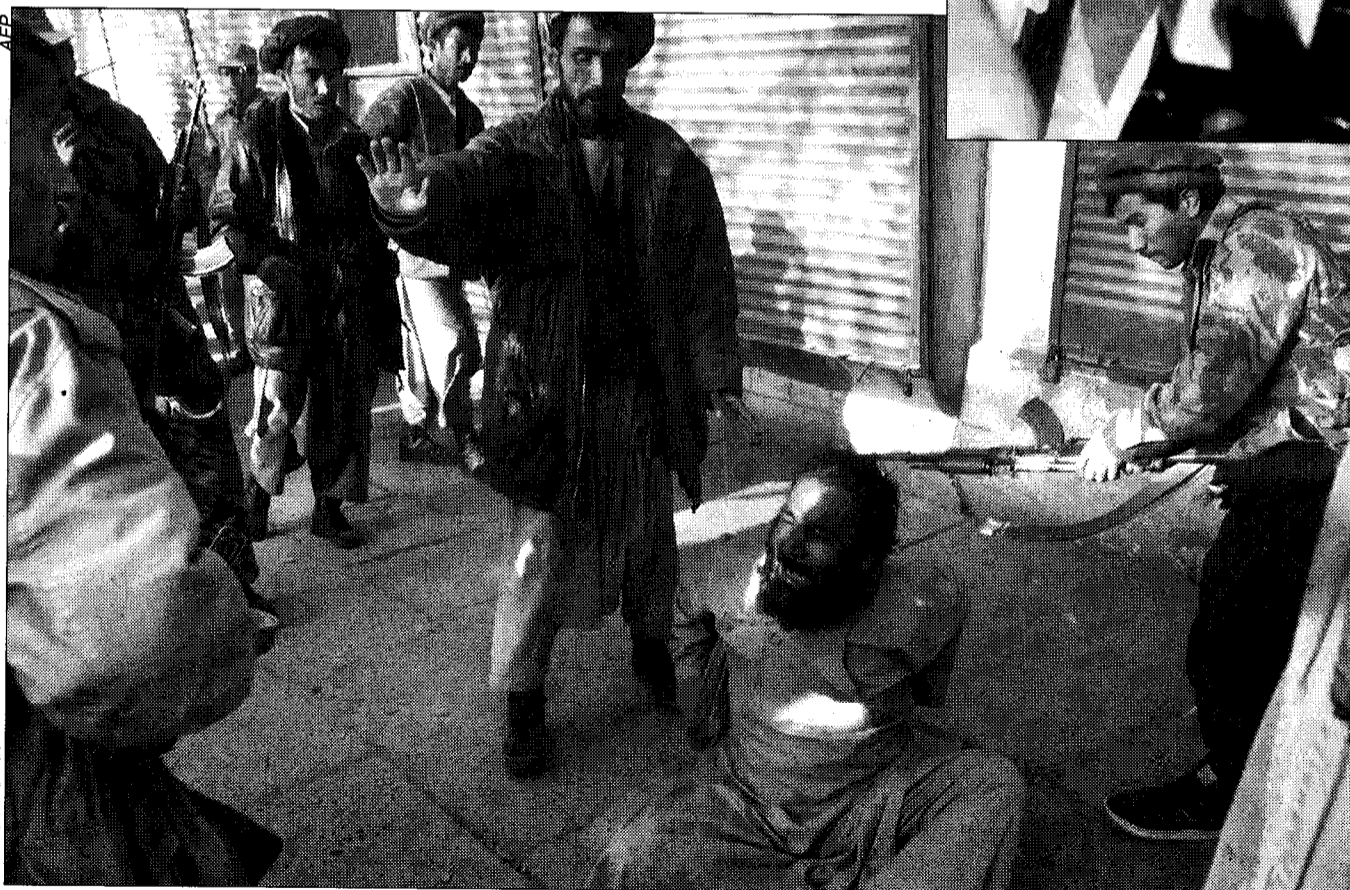
Et puis, surtout, malgré les communiqués de victoire répé-

quelques dizaines de kilomètres de là autour de poches talibanes retranchées dans les montagnes?

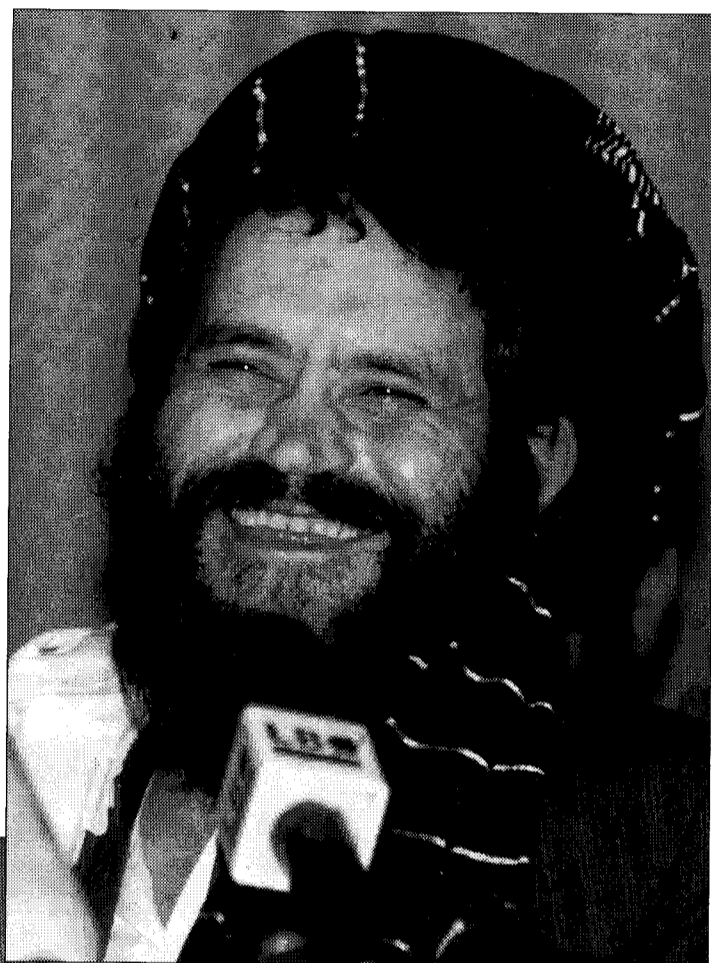
Cela fait des semaines que les dirigeants américains pilonnent Kandahar sans grand résultat. Le fait qu'ils en soient venus à déployer un millier de marines sur le terrain signifie-t-il qu'ils se préparent à donner l'assaut final? Ou bien s'agit-il surtout de faire croire que les choses avancent plus

point de croire qu'il suffit de piper les dés à la conférence de Bonn pour que la partie soit gagnée sur le terrain. Mais ce n'est pas non plus leur problème. En ce qui les concerne des régions entières d'Afghanistan peuvent bien continuer à être mises à feu et à sang par des bandes armées rivales, talibans ou autres. Ce qui compte pour Washington, c'est de pouvoir montrer à Kaboul un régime,

... ET LES RÉALITÉS DE LA GUERRE



Un civil prisonnier, suspecté d'être taliban, arrêté et molesté dans une rue de Kunduz.



Un qui s'est bien recyclé: le vice-ministre de l'Intérieur taliban, rallié aux vainqueurs et... appuyant le «processus de paix» en Afghanistan.

dont l'autorité ne s'étendra peut-être que sur un mouchoir de poche, mais qui aura été mis en place par l'Occident pour remplacer les talibans, quitte à le protéger pendant un certain temps par quelques milliers de soldats des Nations unies.

Ainsi la démonstration aura été faite devant les populations des pays pauvres et aussi à l'opinion publique américaine, que l'on ne s'attaque pas impunément aux sanctuaires de l'impérialisme. Même si ceux qui ont déjà payé cette démonstration de leur vie et qui, demain, continueront à la payer en subissant le joug des bandes armées, n'étaient pour rien dans l'attentat de New York.

Zahir Shah ni l'Alliance du Nord.

Ainsi, par exemple, des deux leaders «historiques» à l'origine de l'intégrisme afghan dans les années 1970, l'un, Rabbani, est le porte-parole de l'Alliance du Nord. Mais l'autre, Hekmatyar, son rival de toujours, est derrière le groupe de Chypre soutenu par l'Iran. Or jusqu'en 1996, le parti d'Hekmatyar, le

tés des leaders occidentaux, il est encore bien tôt pour vendre la peau de l'ours taliban. Combien de fois, par exemple, a-t-on annoncé officiellement la reddition de Kunduz avant que celle-ci soit effective? Et puis ne découvre-t-on pas dans la presse, des semaines après la prise de Kaboul, que des combats continuent à être livrés à

vite que dans la réalité? Il est difficile de le savoir. Mais ce que l'on sait, c'est que les talibans sont dans leur élément dans la région de Kandahar et qu'ils ont déjà occupé des positions retranchées dans les montagnes du Kush, d'où il pourrait être bien difficile de les déloger.

Alors, bien sûr, les dirigeants américains ne sont pas naïfs au

point de croire qu'il suffit de piper les dés à la conférence de Bonn pour que la partie soit gagnée sur le terrain. Mais ce n'est pas non plus leur problème. En ce qui les concerne des régions entières d'Afghanistan peuvent bien continuer à être mises à feu et à sang par des bandes armées rivales, talibans ou autres. Ce qui compte pour Washington, c'est de pouvoir montrer à Kaboul un régime,

François ROULEAU

Procès Aussaresses

Le général Aussaresses dont le procès vient de s'ouvrir ne répondra pas de ses crimes, mais seulement d'en avoir parlé.

En effet, au lieu d'emporter bien sagement ses secrets dans la tombe, cet ancien chef-tortionnaire qui a sévi durant la guerre d'Algérie a publié un livre où il raconte sans état d'âme et avec force détails les exactions commises sous ses ordres. Il s'agit de crimes, d'exécutions sommaires, de tortures, ce qui correspond à la définition des « crimes contre l'humanité » ou des « crimes de guerre ».

En principe, les « crimes contre l'humanité » sont imprescriptibles, et la France l'a recon-

nu. Seulement les accords d'Evian de 1962, qui ont mis fin officiellement à la guerre d'Algérie, prévoyaient une amnistie générale pour tous les actes commis avant le cessez-le-feu.

Alors, « prescriptibilité » ou pas ? Un « crime contre l'humanité » est imprescriptible, en revanche un « crime de guerre » commis durant la guerre d'Algérie, lui, est prescrit ! Et ce n'est pas tout, comme les combats et les massacres, dus essentiellement à l'OAS, ont continué bien après les accords d'Evian, la justice aurait

AMNISTIE POUR LES CRIMES PROCÈS POUR LES AUTEURS

donc pu et dû poursuivre certains protagonistes pour ces faits-là, c'est-à-dire des assassinats, des voitures piégées ayant fait de nombreux morts, des actes de terrorisme, etc. Mais pour ne pas inquiéter les anciens de l'OAS, souvent ex-militaires, une seconde amnistie a été promulguée sous de Gaulle le 24 juillet 1968 (deux mois après les « événements » de mai 1968).

Ainsi donc on peut, en France, condamner Klaus Barbie, ou Paul Touvier, pour des atrocités commises durant la Seconde Guerre mondiale, mais aucun des tortionnaires de la guerre d'Algérie. Pourtant l'un des paras avait

annoncé à une de ses victimes dans un centre de torture algérien : « Ici, c'est la Gestapo ».

C'est dans ces conditions qu'est paru le livre d'Aussaresses *Services spéciaux - Algérie 1955-1957* qui étale au grand jour ce que beaucoup de monde savait, les tortures et les assassinats. Une des conséquences,

certes involontaire de la part d'Aussaresses, est de mettre en évidence l'injustice foncière de cette prétendue justice. C'est de Gaulle qui a imposé l'amnistie, par deux fois, en 1962 et en 1968, pour éviter qu'en France même on vienne un jour demander des comptes à l'état-major. A cet égard, la France n'a rien à

L'ASSASSINAT DE LARBI BEN M'HIDI...

Le procès du général Aussaresses met en lumière divers épisodes dont l'assassinat de Larbi Ben M'Hidi qui fut arrêté pendant la bataille d'Alger.

Selon la version officielle, il « s'était suicidé en se pendant dans sa cellule avec les bandes d'étoffes déchirées de sa chemise ». Mais Bigeard, qui s'était initialement occupé de Ben M'Hidi, n'avait pas apprécié de devoir le remettre aux « services spéciaux » de l'armée, c'est-à-dire au service d'Aussaresses. Il n'aimait pas qu'on lui colle sur le dos cet assassinat et avait d'ailleurs partiellement vendu la mèche en déclarant publiquement : « il faut le dire, ce sont les services spéciaux qui ont fait cela ».

Dans son livre, Aussaresses se plaint que Bigeard, au moment du transfert de Ben M'Hidi dans son service, ait fait présenter les armes à ce dernier par ses parachutistes, rendant ainsi sa tâche plus difficile. Mais la politique menée par l'armée en Algérie était claire et nette. Aussaresses la rappelle : « Les ordres étaient de liquider les chefs du FLN et j'étais là pour ça ».

Ben M'Hidi était un des fondateurs de l'organisation nationaliste algérienne. Il avait fait partie de la demi-douzaine de cadres du parti nationaliste historique de Messali Hadj qui avaient

rompu pour former une organisation nationaliste plus radicale.

Né en 1923 dans une famille de paysans aisés, Ben M'Hidi avait été arrêté en 1945 au moment de la répression qui faisait suite aux bombardements de Sétif. Il avait mené la vie des militants clandestins. En 1950, il était activement recherché par la police française. Militant permanent dans l'organisation de Messali Hadj et responsable dans la région d'Oran, il s'occupa de la même région en devenant l'un des dirigeants du Front de Libération Nationale, quand celui-ci fut fondé. L'un des responsables des groupes armés du FLN lors de la bataille d'Alger, il fut arrêté par les paras de Bigeard le 23 février 1957.

Le 3 mars 1957, les chefs militaires français menaient la « bataille d'Alger ». Massu, Trinquier et Aussaresses, estimant qu'il valait mieux se passer de procès pour Ben M'Hidi, eurent ce dialogue :

-Massu : « Ben M'Hidi ne passe pas inaperçu. On ne peut le faire disparaître comme ça ».

-Aussaresses : « Pas question de le laisser à la P.J. (...) S'il y a un procès et qu'il n'a rien avoué, il risque de s'en sortir et tout le FLN avec lui. Alors, laissez-moi m'en occuper avant qu'il ne s'évade, ce qui nous pend au nez si nous continuons à hésiter. »

-Massu : « Eh bien, occupez-vous-

en. (...) Faites pour le mieux. Je vous couvrirai. »

Et Aussaresses commente : « Je compris qu'il avait le feu vert du gouvernement. »

Dont acte. Ben M'Hidi fut emmené dans une ferme et isolé dans une pièce. Aussaresses raconte : « Avec l'aide de mes gradés, nous avons poignardé Ben M'Hidi et nous l'avons pendu, d'une manière qui puisse laisser penser à un suicide. Quand j'ai été certain de sa mort, je l'ai tout de suite décroché et transporté à l'hôpital. » Quant au rapport sur le « suicide » de Ben M'Hidi, Aussaresses l'avait rédigé dans l'après-midi précédant la pendaison.

« Histoire de gagner un peu de temps », dit-il !

Cette exécution ignoble témoigne de ce qu'étaient et sont les soudards à la Aussaresses. Mais elle était d'abord l'expression de la politique de l'Etat français.

Dans son livre sur la guerre d'Algérie, Yves Courrière rappelle qu'au tout début des « événements », c'est-à-dire le début de la guerre d'Algérie, le ministre de l'Intérieur d'alors, François Mitterrand avait indiqué à l'armée - « oralement », précise Courrière - la marche à suivre vis-à-vis des militants algériens arrêtés : « Vous n'avez qu'à les tuer ! »

J.F.



... ET CELUI DE MAURICE AUDIN

Si Aussaresses ne cache rien du sort qu'il fit subir à Ben M'Hidi, il est moins bavard jusqu'à présent quand il s'agit de la mort de Maurice Audin.

Celui-ci, âgé de 25 ans en 1957, assistant à la faculté des sciences à Alger,

était marié et père de trois enfants. Il appartenait aussi au Parti Communiste Algérien, interdit en cette période où les paras français réprimaient les nationalistes algériens. Les militants actifs du PCA étaient également traqués par l'armée. Audin avait hébergé chez lui un de ces militants en avril 1957. Le 11 juin, à 11 heures du soir, les paras firent irrup-

tion chez lui. Certains d'entre eux s'installèrent dans l'appartement durant six jours, où ils séquestrèrent sa femme, Josette. Maurice Audin fut emmené dans un centre de détention. Sa femme et ses enfants ne le revirent jamais.

Maurice Audin fut torturé, selon des procédés qu'Henri Alleg, autre militant du PCA arrêté le lendemain, a décrit

dans son livre-témoignage, *La Question* : attaché à une porte posée à même le sol, Audin subit le supplice de l'électricité et de l'eau. Entre ses périodes d'« interrogatoires », il fut confronté à ses camarades communistes codétenus : Alleg et le docteur Hadjadj. Ils se revirent pour la dernière fois le 18 juin, lors d'un transfert dans une autre prison. Le jeune

homme put alors raconter ce qu'on lui avait infligé.

C'est sans doute le 20 juin 1957 qu'Audin fut tué par ses tortionnaires. Pour eux, cette mort relevait de la routine, mais Audin était un Européen, enseignant à l'université, dont la femme ne cessa pas, dès qu'elle put sortir de chez elle, d'alerter le plus de monde possible, responsables universitaires, syndicaux, judiciaires et politiques. Des centaines de personnes se mobilisèrent pour exiger sa libération.

Les paras inventèrent donc un scénario d'évasion, truffé d'invéraisem-

CRIMES, MEUX

envier aux lois d'amnistie qui ont couvert les militaires tortionnaires argentins ou chiliens.

A la suite de la parution du livre, des associations de défense des droits de l'homme ont porté plainte contre Aussaresses pour « crimes contre l'humanité », imprescriptibles donc. Mais le parquet de Paris a écarté cette

qualification, en considérant que les faits incriminés étaient des « crimes de guerre »... amnistiés ceux-là !

Une astuce juridique a tout de même permis de faire un procès... mais essentiellement contre les éditeurs du livre, accusés... « d'apologie de crimes de guerre » ! Quant à Aussaresses, qui signe le livre, il est seulement, lui, accusé de « complicité (!) d'apologie de crimes de guerre ».

Ce qui est clair, c'est que la justice n'a surtout pas envie de voir s'ouvrir le procès de la torture et autres exactions de la guerre d'Algérie.

Et, accessoirement, en agissant ainsi, le parquet donne un avertissement à tous les militaires en fin de vie qui pourraient avoir envie d'écrire des Mémoires embarrassants et aux maisons d'édition qui pourraient être tentées de les publier : mieux vaut qu'ils gardent tout cela pour eux.

Et même si le procès Aussaresses apporte finalement quelques révélations, le souci des tribunaux est visiblement, tout en se donnant l'air de s'en prendre à un criminel, de bien se garder de lever le voile sur la vérité.

André VICTOR

Le rôle de Mitterrand

Dans son livre, Aussaresses met en cause Mitterrand, à l'époque garde des Sceaux (ministre de la Justice).

L'un des chefs du FLN capturé, Larbi Ben M'Hidi, a été assassiné par ses soins. Mais, selon Aussaresses, « l'ordre de l'éliminer m'a été plus que suggéré par le juge Jean Bérard (...) à la suite de son entretien quotidien avec son ministre de tutelle, François Mitterrand. »

Mitterrand a ordonné ou couvert bien d'autres crimes, ce genre de révélation ne surprendra que les naïfs.

Ces états de service n'ont pas empêché Mitterrand de devenir... socialiste quelques années plus tard, et même chef du PS et finalement président de la République. Ne pas être étouffé par les scrupules, cela aide souvent à faire une carrière politique.

UNE ARMÉE ET UN ÉTAT TERRORISTES

La guerre d'Algérie a fait des centaines de milliers de morts. 500 000 ? 600 000 ? Davantage ? On connaît à peu près le nombre de victimes dans l'armée française et chez les « Européens d'Algérie » : 55 000. On connaît plus mal le nombre des morts chez les combattants algériens. 100 000, 200 000 peut-être.

Le reste, ce sont les civils exterminés par l'armée française. Trois millions de personnes avaient été mises de force dans des « camps de regroupement ». Combien de dizaines de milliers sont passés dans les prisons, dans les centres de torture, combien ont été exécutées, soit après des opérations militaires où on se débarrassait des prisonniers, soit dans les centres de torture ?

Le but de ces exactions massives était de terroriser la population algérienne, d'obtenir sa soumission. C'était très exactement du terrorisme d'Etat. Mais la France étant une « démocratie », qui plus est dirigée par le Parti Socialiste durant la première partie de la guerre d'Algérie (Guy Mollet Premier ministre, Robert Lacoste résident général en Algérie), il n'était pas question que les ordres de massacres et de tortures soient écrits. C'était aux officiers et sous-officiers de savoir ce

qu'ils avaient à faire. Certains ont refusé d'avoir recours à la torture et aux exactions, et il n'y en a pas eu dans certaines zones. D'autres se sont déchaînés, en se sachant couverts par le pouvoir politique.

L'opération dite « bataille d'Alger » menée sous les ordres de Massu (et avec Aussaresses) a été directement voulue et couverte par les autorités (le PS à ce moment). Il s'agissait en multipliant les tortures d'obtenir des dénonciations et d'éliminer le FLN d'Alger.

L'armée s'est vautrée dans la boue et le sang, et a fait d'Alger une boucherie.

Et ni l'armée, ni la justice, ni le gouvernement d'aujourd'hui ne souhaitent faire la lumière là-dessus. Les archives sensibles ne sont toujours pas disponibles. Même chose pour le massacre des Algériens commis à Paris en octobre 1961. Les informations – qui étaient pourtant connues à l'époque par une fraction de l'opinion – filtrent cependant lentement.

Le « devoir de mémoire » dont les autorités nous rebattent les oreilles ? C'est bon pour les discours...

A.V.



Morts et prisonniers algériens durant l'opération « Jumelle » de ratissage de la Kabylie en 1959.

LES SALOPERIES D'UNE SALE GUERRE

Le 22 novembre, après plus de dix ans de procédure, un tribunal français a fini par reconnaître – et encore bien timidement – que Mohamed Garne, né d'un viol pendant la guerre d'Algérie, avait été victime des violences de l'armée française.

Après avoir rejeté toute forme d'indemnisation une première fois, la Cour régionale des pensions de Paris lui a accordé une pension d'invalidité de 30 %, soit 995,40 francs par mois, pour trois ans à compter de la demande. Et encore, pour obtenir une telle reconnaissance, il aura fallu la volonté tenace de la victime.

Alors qu'il était officiellement orphelin, Mohamed Garne avait fini, à l'âge de vingt-huit ans, par retrouver sa mère. Celle-ci habitait au milieu des tombes d'un cimetière d'Alger. « Les morts ne font pas de mal » disait-elle. Ce n'est qu'au bout de trois ans que cette femme, murée dans sa souffrance et rejetée de tous, a dévoilé les viols répétés pendant des mois que lui avaient fait subir des mili-

taires français dans le camp de regroupement où ils l'avaient enfermée en 1959. Elle avait alors seize ans. Lorsque ses tortionnaires découvrirent sa grossesse, ils usèrent à nouveau de la violence pour provoquer une fausse couche. Ce qui conduisit de doctes magistrats français d'aujourd'hui à s'étonner « que neuf mois d'efforts prolongés pratiqués par un groupe d'hommes décidés à ne reculer devant rien pour dissimuler les traces de leur crime n'aient pu aboutir à provoquer une interruption de grossesse ». Eh bien non, le bébé a vécu et, pour compléter l'ignominie, il fut retiré à sa mère peu de temps après sa naissance.

Ce qu'a enduré cette femme, bien d'autres femmes algériennes l'ont connu sous une forme ou sous une autre. Car la population algérienne fut prise en otage et livrée à toutes sortes de violences et d'exactions de la part de l'armée française. Celle-ci se savait couverte par tous les hauts responsables de l'Etat. Il n'empêche

qu'officiellement, il n'y eut pas de guerre en Algérie, mais une « opération de police », qui mobilisa tout de même jusqu'à près de 500 000 militaires français. Cette prétendue opération de maintien de l'ordre, qui dura huit atroces années, de 1954 à 1962, coûta la vie à 500 000 Algériens, peut-être un million selon le chiffre avancé par le FLN, ainsi qu'à 30 000 soldats français. Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Mendès-France, déclarait crûment entre autres : « Tout sera réuni pour que la force l'emporte en toutes circonstances, quelles que soient les difficultés, les cruautés qui s'imposent à nous ».

Et ce n'est qu'aujourd'hui, près de quarante ans après la fin de la guerre, et encore du bout des lèvres, qu'un tribunal reconnaît l'une des multiples tortures que l'armée française pratiquait à l'époque.

Annie ROLIN

blances et de contradictions. Le jeune homme exsangue qu'Alleg avait croisé le 18 juin fut soudain transformé en un jeune homme en pleine forme capable de sauter d'une jeep militaire et de disparaître dans la foule en courant... Ces contradictions furent dénoncées, dès 1958, par Pierre Vidal-Naquet dans son livre *L'Affaire Audin*.

Mais Aussaresses, qui est pourtant celui qui a commandé l'arrestation, s'en tient encore aujourd'hui aux bobards des militaires : « Audin disparut le 21 juin. Cette disparition fit scandale et donna lieu à une enquête très poussée. »

L'instruction judiciaire d'alors s'était noyée dans les sables. Et c'est bien le même sort qui semble guetter la nouvelle plainte de Josette Audin, déposée après la parution du livre du général tortionnaire.

Mais le fait demeure, un militant communiste, Maurice Audin, a bel et bien trouvé la mort entre les mains des paras, dans le cadre de la politique de répression commandée par les dirigeants français d'alors pour conserver, coûte que coûte, leur colonie algérienne.

J.F.

École DISCOURS ET RÉALITÉS

Rien qu'en Seine-et-Marne, à la dernière rentrée, il manquait plus de cent trente directeurs d'écoles. Ils ont du être désignés d'office par ordre de mission.

La situation des instituteurs et professeurs directeurs d'école est telle qu'il y a peu de candidats pour se porter volontaire à cette fonction : beaucoup de tâches administratives très lourdes, difficiles à réaliser, avec des moyens insuffisants et de surcroît mal rémunérées.

La journée de travail commence à 8 heures et ne se termine pas avant 18 heures. Le directeur n'est que partiellement déchargé de sa fonction d'instituteur, en fonction de la taille de l'école. Il doit donc faire maître d'école sur une partie du temps et s'occuper de tout le reste sur le temps restant : relations avec la mairie pour les bâtiments, la sécurité, le matériel ; vérification des commandes de fournitures et de petits matériels, des crédits de fonctionnement ; gestion de la répartition des enfants entre les classes, du personnel d'enseignement, des emplois du temps pour l'Inspection. Il doit s'occuper des activités du soir (sport, loisir, culture), trouver les animateurs. Il doit également faire face à de nombreux autres problèmes, notamment de relations avec les parents.

Il y a un an, en septembre 2000, c'est environ quatre mille cinq cents directions d'écoles qui étaient vacantes sur l'ensemble de la France. A l'appel des syndicats, les directeurs d'école commençaient alors la grève

administrative (non remise de documents statistiques aux inspections d'académie).

Le 15 novembre 2000, le 28 mars 2001, avaient lieu des manifestations. Depuis, des négociations ont eu lieu au ministère mais les choses n'évoluent guère : l'indemnité annuelle qui est comprise entre 2 300 F et 5 200 F aujourd'hui passerait à 6 000 F d'ici 2003 (soit à peine 500 F par mois).

Mais surtout, au-delà du seul problème des directeurs d'école, ce qui est proposé pour améliorer le fonctionnement de l'école est dérisoire : le projet de budget pour 2002 prévoit une création de 800 postes d'instituteurs (ce qui ne compense même pas les départs en retraite : 14 500 pour 11 250 places au concours 2001).

Bref, des beaux discours dans les sessions de formation pour faire du vent, mais aucun moyen mis à disposition.

Alors dans les quartiers populaires, là où la population subit de plein fouet la baisse du niveau de vie liée au chômage, à la précarité, les instituteurs et directeurs d'école doivent se débrouiller comme ils peuvent, et prendre sur eux-mêmes pour que ça marche un minimum.

Quant au ministère, inspecteurs et autres soi-disant responsables, bien au chaud dans leurs bureaux, la plupart du temps ils laissent toutes les responsabilités à ceux qui sont sur le terrain en faisant preuve d'un profond mépris vis-à-vis des enseignants et des parents.

Lycée public Anne-de-Bretagne
Rennes

NON À LA FERMETURE !

Depuis le lundi 19 novembre, les personnels et les élèves du lycée Anne-de-Bretagne de Rennes ont dû manifester une nouvelle fois leur opposition à la fermeture de leur établissement, fermeture demandée par Josselin de Rohan, président RPR du Conseil régional de Bretagne.

Rassemblés devant les locaux du Conseil régional, les manifestants ont interpellé des élus et demandé des comptes à Marylise Lebranchu, conseillère régionale socialiste et ministre de la Justice. Elle a répondu qu'elle verrait avec le ministère de l'Education...

Le mardi 20 novembre au matin, les lycéens ont aussitôt commencé la tournée des autres lycées publics afin d'entraîner leurs camarades à les rejoindre. Avec succès : plus de cinq cents d'entre eux ont rallié le rassemblement des personnels en grève devant les grilles du Conseil régional au moment où la fermeture d'Anne-de-Bretagne était en discussion. Tous savent que si le lycée devait fermer, près de six cents élèves viendraient surcharger des classes de lycées publics déjà saturés (35 élèves par classe, manque de matériel et de salles de cours, etc.).

Cette question avait déjà été discutée au mois de mai 2001. Mais la première mobilisation des personnels et des lycéens n'avait pu empêcher que les élus de droite et du PS du Conseil régional votent ensemble un vœu pour la fermeture. Seuls les élus PCF, Tous Ensemble A Gauche (TEAG) et Lutte Ouvrière se sont opposés à cette décision. Le PS justifiait son vote par le fait que la fermeture d'Anne-de-Bretagne était accompagnée de l'ouverture d'un autre lycée dans le sud de la ville...

Le mardi 20 novembre dernier, le Conseil régional devait donc se prononcer de nouveau et définitivement sur la fermeture du lycée. La volonté politique de la droite qui dirige la Région est claire : soutenir et privilégier les lycées catholiques privés.

Sous prétexte de l'ouverture nécessaire d'un lycée public au sud de Rennes, la Région et le gouvernement, par l'intermédiaire du rectorat d'académie, décident donc de la fermeture d'un autre lycée, toujours public, dans le centre-ville. Leurs raisons : ils ne veulent pas augmenter les moyens pour l'enseignement public. Au contraire, il y a même eu l'an-

nonce de l'ouverture envisagée d'un onzième lycée catholique financé par les fonds publics sur l'agglomération rennaise ! Annonce perçue comme une véritable provocation.

La mobilisation des personnels et des lycéens du 20 novembre a eu au moins un résultat : les élus du PS se sont sentis contraints de rejoindre les élus du PCF, de TEAG et de LO pour voter contre la fermeture. Mais la droite et son président de Rohan ont fait passer leur volonté en force. « Une véritable mascarade de vote », d'après ceux qui ont pu voir cet aristocrate en chef à l'œuvre.

L'annonce de la décision de fermeture (40 voix des élus de droite contre 37 voix de la gauche plurielle, TEAG et Lutte Ouvrière !) a provoqué d'abord la consternation puis, rapidement, la colère et la détermination. Le jeudi 22 novembre, plus de deux mille lycéens ont manifesté dans les rues de la ville aux cris de « Anne-de-B. ne fermera pas ! ».

La mobilisation doit maintenant s'accroître et s'élargir. L'argent public doit aller à l'école publique ! Il faut obliger le préfet et le recteur d'académie, c'est-à-dire le gouvernement, à interdire la fermeture du lycée public Anne-de-Bretagne.

L'ARTT pour UNE ARNAQUE !

Le 16 octobre dernier, une majorité d'organisations syndicales (Unsa-Education, CGT, CFDT et FSU) du personnel non-enseignant de l'Education nationale, qui regroupe 250 000 salariés (Atoss), ont ratifié le document dit de « cadrage national » concernant la mise en place de l'ARTT (Aménagement et Réduction du temps de travail). Ce texte, présenté par le ministère et les organisations syndicales signataires comme « une avancée statutaire considérable », prétend aménager et réduire le temps de travail pour tous les personnels.

S'il s'agissait de réduire le nombre qui compenserait une temps de travail à 35 heures, réduction du temps de travail de 10% environ. Mais, comme quoi de plus simple en embauchant 25 000 à 30 000 Atoss, dans le reste de la fonction

lutte de classe

Union Communiste Internationaliste (trotskyste)



Après avoir mis le feu à la poudrière afghane, l'impérialisme menace de l'étendre à toute la région

Lutte de Classe n°61 (novembre 2001)

Au sommaire :

- Afghanistan
Après avoir mis le feu à la poudrière afghane, l'impérialisme menace de l'étendre à toute la région
- Argentine
Une crise permanente
- Jamaïque
Au bout de l'impasse nationaliste : la loi des gangs et la pauvreté
- Guadeloupe
La résistible ascension d'Ibo Simon et la montée de l'extrême droite xénophobe
- Tribune de la minorité
Une nouvelle guerre impérialiste

Prix: 10F
Envoi contre 12F
en timbres

35 heures dans les hôpitaux publics

LE MÉCONTENTEMENT CONTINUE DE S'EXPRIMER



Manifestation nationale des hospitaliers à Paris le 27 novembre.

La manifestation nationale des hospitaliers à Paris, décidée par la CGT à son congrès de Lorient début novembre, a enfin eu lieu mardi 27 novembre avec l'appui, dans certains établissements, de Sud-Santé et de FO.

Cette manifestation a été un succès par la participation des hôpitaux de province : derrière des dizaines et des dizaines de banderoles d'établissements différents, ont défilé de Montparnasse à l'Assemblée nationale 300 hospitaliers de Normandie, 500 de Bretagne, et de nombreux cortèges (de 50 à 100 personnes) de villes différentes, amenés par cars prévus par la CGT.

En revanche, les hôpitaux parisiens étaient peu représentés : peu de manifestants par établissement (entre 20 et

60 personnes) sans banderole parfois.

Cela est dû au fait que la CGT n'a pas cette fois mobilisé toutes ses forces pour faire sortir les hospitaliers. Et surtout, cet appel vient un peu tard, alors que les mouvements et les grèves qui duraient depuis deux mois dans la région parisienne viennent de prendre fin.

A voir le dynamisme des cortèges de province, on imagine l'ambiance qu'aurait pu connaître le mouvement des hospitaliers si la manifestation nationale avait eu lieu plus tôt, au moment où un bon nombre de manifestants et de grévistes le souhaitent, à Paris comme en Province.

En tout cas, cette manifestation prouve que le mouvement n'est pas fini.

-DES CRÉATIONS D'EMPLOIS- AU COMPTE-GOUTTES

Les directeurs d'Agences régionales de l'hospitalisation ont annoncé aux établissements le total de créations d'emplois qui seraient financées sur trois ans, par établissement, pour le passage aux 35 heures.

Par exemple, pour l'Île-de-France, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) pourrait créer 3 951 emplois - pour un effectif actuel de 71 000 personnes : il manquerait donc 3 000 emplois pour arriver aux 7 100 emplois correspondant à la stricte compensation de la réduction du temps de travail.

Ces 3 951 emplois sont sur trois ans, mais seulement 26% seront accordés en 2002, environ 1 020 emplois. Il y a quarante-huit établissements à l'AP-HP, cela représente moins de 22 emplois

par établissement en moyenne : autant dire que ces créations d'emplois ne se verront pas au quotidien... à moins que les directions d'hôpitaux remettent aux « embauchés 35 heures » une casquette rouge à porter dans les services pour qu'on les repère !

Autre exemple, l'hôpital Sainte-Anne à Paris recevra 91 emplois pour les trois ans pour un effectif de 2 000 personnes : une vingtaine pour la première année.

Pour la région Poitou-Charentes, ce sont 1 027 créations d'emplois annoncées sur trois ans. Dans le département de la Charente, à Angoulême, le centre hospitalier de Girac recevra les moyens de financer la création de 119 emplois pour un établissement de 2 000 personnes environ :

9% de créations d'emplois, c'est presque les 10% de la réduction du temps de travail... mais c'est une faveur, car au niveau du département on ne retrouve pas ces 9% : Camille-Claudé, établissement de psychiatrie de 650 personnes dans la même ville, pourra créer... 15 emplois sur trois ans, 4,78 en 2002 !

Dans la région Limousin, le chiffre est de 770 emplois sur trois ans, 140 en 2002 : pour le CHU de Limoges, 51 emplois la première année pour un établissement de 4 000 personnes... et 9 emplois en 2002 pour Esquirol, un établissement de psychiatrie de 1 150 personnes.

Des chiffres très insuffisants, parfois dérisoires, qui dans beaucoup d'établissements choquent beaucoup parmi le personnel.

les personnels ATOSS à l'Éducation nationale

publique, il n'y aura pas de création de postes, conformément au décret Sapin. Les organisations syndicales ont dénoncé à de multiples reprises le fait qu'il manque déjà des milliers d'atoss dans les établissements et dans les services comme les rectorats ou les inspections académiques. En réalité ce que cherche à faire le ministère sous prétexte de réduction du temps de travail, c'est la généralisation de l'annualisation et de la flexibilité.

Pour le ministère, « il est nécessaire que les services maintiennent ou élargissent les jours et les horaires actuels d'ouverture au public ». La logique, pour cela, ce serait d'embaucher du personnel. Mais c'est là que l'annualisation et la flexibilité jouent leur rôle : en instaurant des cycles de travail de plusieurs semaines ou de plusieurs mois, il est possible d'adapter l'effectif en fonc-

tion de la charge de travail et sans embaucher.

Le temps de travail dit « effectif » sera pour tous les agents calculé à l'année et est fixé à 1 600 heures, conformément à l'article 1 du décret Sapin du 25 août 2000, qui concerne toute la fonction publique, dès le 1^{er} janvier 2002. Cela va donc d'abord signifier la disparition de toute référence hebdomadaire.

À Nanterre

A l'Inspection académique des Hauts-de-Seine, à Nanterre, depuis le mois de septembre, l'inquiétude des 160 agents et leur mécontentement grandissent à propos de l'ARTT. Les réunions d'information syndicale et les assemblées des personnels ont connu une bonne affluence. Une première grève, le 5 octobre, a

été suivie à 50% et nous nous étions retrouvés une quarantaine dans la rue avec d'autres collègues venus d'autres services de la région parisienne. En tout un millier devant le ministère.

Comme dans beaucoup de services déconcentrés, les personnels bénéficient de 20 jours de congés supplémentaires par rapport aux 25 jours réglementaires. L'horaire hebdomadaire y est déjà de 35 heures. Ce qui fait actuellement 1 505 heures de travail sur l'année. Le ministère veut donc nous imposer 95 heures de plus.

Comment se fera cette augmentation du temps de travail ? Selon deux modalités, ou la combinaison des deux. Le « choix », si l'on peut dire, sera entre deux options : l'une sera de conserver neuf semaines de congé et effectuer 95 heures de plus, soit une demi-heure de plus par jour, ce qui porterait l'ho-

raire à 37h30. Pour le ministère, cela pourrait être présenté comme une réduction du temps de travail puisque, officiellement, nous faisons 39 heures.

Quant à l'autre option, ce serait de conserver notre horaire de 35 heures hebdomadaires et de revenir à 25 jours de congés agrémentés de quelques jours supplémentaires dits de fractionnement. Dans les deux cas, ou éventuellement un mélange des deux, les acquis du personnel seraient remis en cause.

Depuis plusieurs années, les salariés en congé de formation ou de maladie par exemple ne sont pas remplacés : Des postes sont supprimés à l'occasion de restructurations. La charge de travail de chaque agent a donc déjà augmenté et cela va continuer. Cela peut mener, par exemple dans un service d'examen, à imposer un horaire pouvant aller jusqu'à 40 heures par semaine en pério-

de « haute », et ce pendant plusieurs mois, et de 32 heures en période dite « basse ».

L'ARTT a été présenté par le gouvernement comme créateur d'emplois. Le pays compte des millions de personnes au chômage mais manifestement lutter contre celui-ci n'est pas une priorité. Ce qui l'est par contre, c'est d'augmenter les horaires d'ouverture et la charge de travail à effectif constant, c'est-à-dire sans déboursier un euro de plus.

Ces dernières semaines, le mécontentement est monté d'un cran : une délégation composée de syndiqués et de non-syndiqués a été élue lors d'une assemblée et est montée accompagnée de quatre-vingts personnes rencontrer l'inspecteur d'académie pour exiger des garanties quant au maintien de nos acquis. Et mardi 27 novembre, une grève et une manifestation nationale étaient prévues.

Peugeot Sochaux (Doubs)

Des conditions de travail criminelles

UN TRAVAILLEUR MEURT BROYÉ

À Peugeot Sochaux, un ouvrier de 27 ans, Rachid Sebbar, est mort vendredi 24 novembre à son travail, dans des conditions atroces. Employé parmi les soixante travailleurs de la société Ecospace, entreprise sous-traitante de Peugeot, spécialisée dans la collecte et le traitement sélectif des déchets, il a été happé et broyé par la machine à compacter les cartons collectés sur le site de Sochaux.

Descendu de son chariot élévateur, il serait allé aider un de ses camarades de travail. C'est alors qu'il intervenait dans l'installation pour débarrasser la machine, à l'aide d'une perche, que celle-ci s'est soudainement remise en marche.

Ses camarades présents n'ont pas réussi à le sauver. Le

bouton d'arrêt d'urgence, actionné, n'a pas arrêté le cycle de la machine : il était hors service, comme toutes les autres sécurités.

Le jour même, une équipe de dépanneurs était déjà intervenue sur la machine. Depuis une quinzaine de jours pas moins de quatre accidents graves s'étaient produits sur le secteur.

L'émotion parmi les travailleurs d'Ecospace a été énorme et au-delà sur tout le site de Sochaux.

L'entreprise Ecospace, qui se vante « d'être certifiée Iso 9002 et de s'appuyer sur la rigueur de son professionnalisme, allié à une

expérience confirmée », n'est pas une inconnue. Elle est même particulièrement réputée pour ses conditions de travail dures, son matériel vétuste et ses salaires très bas.

Déjà par deux fois, sur le site de Sochaux, les travailleurs d'Ecospace avaient dû faire grève pour les salaires et les conditions de travail.

En mars 2001, c'est sur toute la région Bourgogne Franche-Comté que les chauffeurs d'Ecospace avaient bloqué les dépôts pendant quinze jours. La revendication portait sur une augmentation de 1 500F, les chauffeurs,

avec 15 ans d'ancienneté, plafonnaient à 6 300 F et ils s'étaient heurtés à l'intransigeance de la direction.

Si les dirigeants d'Ecospace, filiale de la Lyonnaise des Eaux, savent se montrer durs envers les ouvriers, ils savent aussi mener un train de vie de riches en recevant, par exemple, pendant trois jours, sur le circuit de F1 de Magny-Court, leurs invités pour le trophée Ecospace, partenaire du trophée d'automne.

Après l'accident, les dirigeants d'Ecospace se sont faits discrets, ils n'ont qu'une hâte, c'est que la

travail reprenne le plus tôt possible. Quant à la société Peugeot, qui sous-traite le traitement des déchets, elle n'ignorait pourtant rien des conditions dans lesquelles les ouvriers devaient exécuter leur production. Tout ce dont la direction de Sochaux a été capable, c'est de faire intervenir une cellule de soutien psychologique de l'hôpital.

On peut travailler sur le site d'une usine qui produit « la voiture de l'année », sous la direction « du manager de l'année » et perdre sa vie dans des conditions d'exploitation criminelles.

Correspondant LO

Préciforge Thiers (Puy-de-Dôme)

Pendant cinq jours, à partir du vendredi 16 novembre, une grève avec occupation a bloqué toute la production de l'entreprise Préciforge de Thiers, dans le Puy-de-Dôme, une entreprise de près de 150 salariés, et a empêché le départ des pièces, fabriquées en sous-traitance, essentiellement pour Renault et Volvo : des culbuteurs, des brides de pots d'échappement, des serre-joints. Plus de la moitié des ouvriers de l'entreprise étaient présents aux portes, et y sont restés jour et nuit, malgré le froid vif, autour des braseros où les discussions allaient bon train.

« Nous sommes théoriquement aux 35 heures depuis le 1^{er} janvier 2000, explique un ouvrier, mais nous effectuons toujours 39 heures par semaine, et cela pour à peine plus de 19F de plus par mois. » Tous estiment perdre près de 1 000F par mois avec les calculs de la direction. En effet, celle-ci décompte les temps de pause et tout ce qui était admis de coutume avant le passage aux 35 heures. Ainsi, elle ne compte pratiquement pas d'heures supplémentaires et les salaires de chez Préciforge sont bien inférieurs à ceux pratiqués à Thiers dans les autres forges où les ouvriers sont aussi passés aux 35 heures. Ici, les

USINE EN GRÈVE

salaires n'atteignent même plus les 50F de l'heure. « L'écart entre nos salaires et le Smic ne cesse de se réduire », disent les ouvriers, et ce n'est ni le saupoudrage des petites augmentations individuelles ni la minable prime annuelle d'intéressement qui suffisent à compenser la perte du pouvoir d'achat.

Si certains ouvriers n'exigent pas la réduction effective du temps de travail, tous souhaitent une paye qui soit en rapport avec les bénéfices engrangés par le groupe anglais Experton, auquel appartient Préciforge avec 40 autres petites entreprises du même type, essentiellement dispersées en région Rhône-Alpes. Les ouvriers ont calculé que les 1 000F qui leur manquent ne représentent que 1% des bénéfices réalisés sur chacun d'eux dans l'année écoulée. Tandis que les actionnaires ont empoché 1,3 milliard de francs de bénéfices, l'usine thiernoise, qui ne représente que 10% du chiffre d'affaires, produit près de 40% des bénéfices!

Aussi, c'est le mépris de la

direction, refusant de discuter, qui a convaincu les ouvriers de se mettre en grève : « Nous y avons été obligés, on ne pouvait pas faire autrement, car la direction ne veut jamais rien savoir. C'est elle qui décide, et c'est à nous de plier », expliquait encore un ouvrier du piquet de grève, « Mais cette fois, on n'a plus peur, continuait un autre, et on est nombreux, même les intérimaires sont avec nous. » Et pour cause, un ouvrier sur cinq dans cette entreprise travaille en intérim, et certains depuis cinq ans. L'appât du profit a même conduit la direction à refuser aux découpeurs la prime de chaleur qu'elle avait accordée aux estampeurs, alors qu'ils travaillent côte à côte, dans les mêmes conditions pénibles de la forge...

Ce sont toutes ces injustices sans cesse accumulées qui ont fini par provoquer la grève. D'abord surprise par le déclenchement soudain de celle-ci et par son ampleur, la direction a mul-

tiplié les manœuvres. Tentative d'intimidation classique : le directeur faisait dépêcher plusieurs fois un huissier pour constater le blocage et tenter de relever des noms. Puis il laissait jouer le temps, en ne répondant pas aux demandes de rendez-vous des représentants des grévistes. Autre manœuvre : le quatrième jour, la direction faisait mine de vouloir entamer des discussions, mais elle invitait à la même table des non-grévistes et « sortait de son chapeau trois gars de FO, dont un cadre, alors que ce syndicat n'existe pas dans l'usine », raconte un ouvrier. « Alors notre représentante, une militante de la CFDT, est sortie. » Et tous d'approuver : les ouvriers de chez Préciforge n'admettaient pas qu'un syndicat joue le rôle de briseur de grève.

Cependant, l'intransigeance d'un patron de choc, l'isolement des grévistes, même si des ouvriers des usines voisines sont venus durant le week-end leur

rendre visite aux piquets et les encourager, même si les syndicats de l'Union locale leur ont adressé leur soutien moral, la difficulté à joindre les 1 500 autres salariés du groupe, dispersés dans quarante usines, la pression que représente dans les familles ouvrières la perte d'une semaine de salaire, tout cela a pesé sur leur combativité. Craignant qu'une partie d'entre eux ne reprenne peu à peu le travail, ils ont préféré reprendre tous ensemble dans la journée du 21 novembre. Mais ils ne sont pas dupes cependant sur la valeur de ce qui a été obtenu : les 3 à 4% d'augmentation des salaires à partir du 1^{er} novembre ne font pas le compte, pas plus d'ailleurs que la prise en charge de la Prévoyance santé à 50% par l'entreprise. Ils veulent une autre application des 35 heures que celle de la loi Aubry qui, on le voit une fois de plus, arrange et favorise les patrons mais pas les ouvriers, ceux de chez Préciforge comme tous les autres.



Bata Moussey (Moselle)

526 LICENCIEMENTS... POUR QUELQUES % DE BÉNÉFICES EN PLUS

Le tribunal de commerce de Metz a choisi un repreneur pour une petite partie de l'activité chaussure de l'usine Bata de Moussey en Moselle : 268 emplois seraient maintenus alors que nous étions 875 au moment du dépôt de bilan. Depuis, 44 travailleurs, écœurés ou ayant retrouvé un travail par eux-mêmes, ont pris leur compte. Par ailleurs seraient maintenus, en plus de la production, le dépôt de stockage de chaussures (35 emplois) et l'imprimerie d'étiquettes (2 emplois).

Ce sont donc 526 lettres de licenciements qui vont partir dans le mois qui vient. Une véritable catastrophe dans une usine où la moyenne d'âge est de 42 ans et dans un canton rural où il n'y a aucun autre employeur industriel.

Lundi 26 novembre, jour de l'annonce du tribunal, c'était plutôt l'abattement, même si tout le monde s'attendait à cette décision. Le mardi, les discussions étaient nombreuses dans les ate-

liers, les travailleurs se posant surtout des questions sur l'avenir, le repreneur et ses projets. De ce côté, les inquiétudes ne font que grandir tant il apparaît que celui-ci, directeur du marketing, ne semble pas des plus sérieux. Beaucoup ne croient pas à l'avenir du plan de reprise.

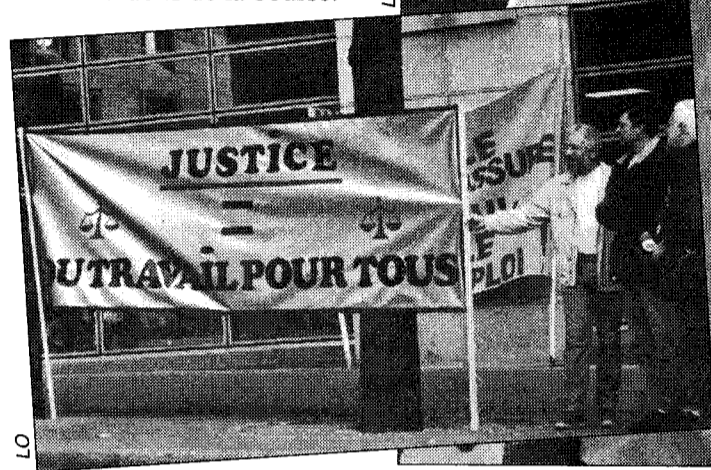
Comme le disait un ouvrier sur France 3 : « Ça va être dur pour ceux qui restent et ça va être dur pour ceux qui partent ». En effet, pour les licenciés, Bata n'a – jusqu'à présent – rien proposé d'autre que le minimum légal. Une misère : moins de 45000 F pour 30 ans d'ancienneté.

En plus des départs en préretraite, la revendication mise en avant est celle d'une indemnité pour préjudice de 10000 F par année de présence, avec un minimum de 100000 F, qui s'ajouterait aux indemnités légales. Beaucoup d'entre nous ayant 20 ou 30 ans d'ancienneté, la revendication représenterait une somme qui permettrait d'aider à voir venir.

C'est en tout cas une somme modeste au regard de l'indemnité de 6 millions de francs promise par le groupe à M. Dupont, PDG de Bata France SA, s'il réussissait à mener à bien la liquidation de l'usine de Moussey.

Ce qui est clair, c'est que le groupe Bata veut payer le moins possible. Et nous n'avons pas d'autre choix que de lui faire

peur, à lui et aux pouvoirs publics, pour leur faire desserrer les cordons de la bourse.



Industrie de la chaussure LE MENSONGE DES PERTES

Pas rentables les usines de chaussures? Voire! Même si c'est le prétexte tout trouvé pour justifier licenciements et fermetures d'usines.

Bata affichait ainsi 42,1 millions de pertes. Mais Bata France SA (qui regroupe magasins et usines) a fait l'an dernier 8,4 millions de bénéfices. Sans oublier une provision de 250 millions pour liquider l'usine de Moussey... Et, au niveau mondial, le groupe Bata ne publie rien de ses bénéfices. Non coté en Bourse, il appartient à une seule famille, du même nom, originaire de Tchécoslovaquie et installée à Toronto au Canada.

Mais, selon les estimations, les profits se chiffrent par milliards.

Un autre groupe de la chaussure, Méphisto, basé à Sarrebourg en Moselle, tait aussi ses bénéfices. Le propriétaire, Michaéli, se félicitait, dans *l'Est républicain* du 26 novembre, d'une hausse de 15% du chiffre d'affaires. Les bénéfices? Il refuse obstinément de les communiquer... à se demander s'il n'aurait pas honte d'en réaliser autant vu la faiblesse des salaires dans la chaussure.

Enfin, le groupe André (qui aujourd'hui s'appelle Vivarte) vient quant à lui de publier un bénéfice de 314 millions de francs. Il y a

quelques années, c'était sous prétexte de pertes qu'il avait fermé plusieurs usines en Lorraine. Il reste deux usines André en Lorraine, qui seraient toujours en perte, mais le président du directoire d'André affirmait – toujours dans *l'Est républicain* – que ces pertes « ne le gênent pas trop car le groupe réalise des gains sur le délai de livraison ». Comme quoi des pertes peuvent se transformer en bénéfices!

Avec la production de chaussures que les patrons prétendent parfois non rentable, ceux-ci ont bâti des fortunes. Il faut taper dedans pour éviter les licenciements.

SNCF Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)

L'ANCIEN MAGASIN GÉNÉRAL VA FERMER

Le directeur des ateliers SNCF (EIMM) de Saint-Pierre-des-Corps vient d'annoncer la fermeture d'ici trois ans du service Approvisionnement (l'ex-Magasin général). Si les 125 magasiniers qui y travaillent ne seront pas licenciés, c'est tout de même bien une centaine d'emplois qui vont à terme être supprimés.

Construit en 1926 par la Compagnie de chemin de fer du Paris-Orléans, le Magasin général a employé jusqu'à 500 salariés. Il en comptait encore 300 il y a 20 ans, mais depuis 1982, il n'y a eu aucune embauche en dehors des deux embauches

symboliquement octroyées – après plusieurs débrayages – pour les 35 heures.

La direction de la SNCF, comme toutes les entreprises, a adopté la politique du « zéro stock » pour les pièces de rechange. Elle sous-traite en outre de plus en plus l'approvisionnement au privé.

Seul le fait que certaines pièces du matériel sont spécifiquement ferroviaires a freiné cette soi-disant rationalisation des approvisionnements. Ayant ainsi progressivement sous-traité l'approvisionnement en outillage, puis toute la visserie, la boulonnerie et

autres chiffons d'essuyage, papier hygiénique, etc., l'entreprise a d'autant réduit les effectifs.

La direction a annoncé que les stocks qui resteront fin 2004 seront transférés à Saint-Dizier en Haute-Marne, et que leur gestion sera assurée depuis Saint-Pierre par une petite équipe qui rejoindra l'atelier proprement dit. Mais que valent les promesses d'une direction qui affirmait hier encore que « l'activité généraliste » – c'est-à-dire la gestion et le stockage de pièces nécessaires à toute la SNCF et non simplement au matériel suivi par l'atelier de

Saint-Pierre – serait maintenue!

Cette politique de la SNCF ne touche pas évidemment que les approvisionnements.

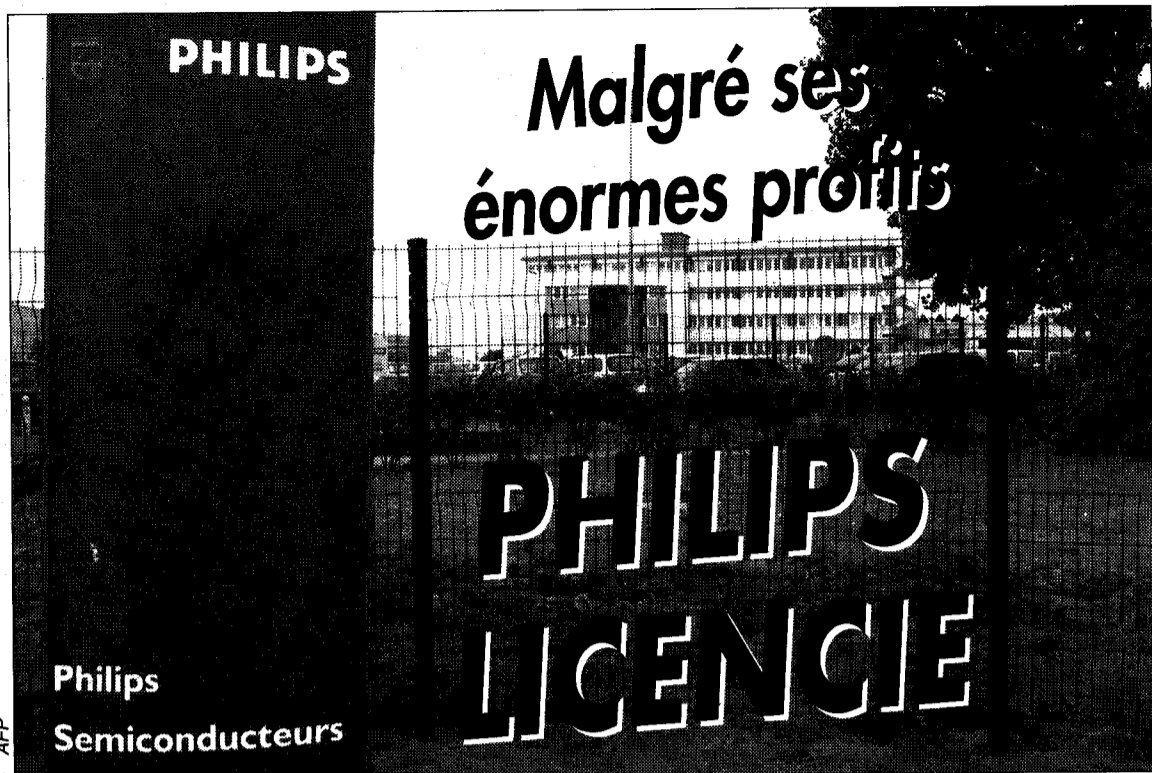
Jospin et Gayssot ne sont pas avares de discours sur la priorité qu'il faudrait accorder au rail par rapport à la route. La réalité de leur politique, ce sont les suppressions de services, les réductions d'effectifs, la privatisation rampante d'activités et, comme partout, l'application des 35 heures sans créations d'emplois en nombre correspondant. Cela est particulièrement criant à l'entretien du matériel et de la voie.

Les magasiniers du service

Appro s'attendaient depuis longtemps à la fermeture du site, fermeture à laquelle ils se sont opposés bien des fois. Aujourd'hui, ils comptent bien exiger de la direction la garantie d'être reclassés sur le site de Saint-Pierre-des-Corps, et à leurs conditions.

Le directeur est venu s'expliquer mardi 20 novembre devant tout le personnel rassemblé. Il a pu mesurer la détermination des nombreux travailleurs qui l'ont interpellé, et entendre quelques paroles bien senties.

Correspondant LO



Philips vient d'annoncer la suppression de 440 emplois supplémentaires. Il s'agit cette fois des sites de Caen et de Louviers.

A Caen, les 397 suppressions de postes s'ajoutent aux 222 qui ont eu lieu en décembre dernier, par mutations ou non renouvel-

lement de contrats à durée déterminée (CDD). En tout, cela représente depuis le début de l'année 697 suppressions de postes sur les 1 867 du site. De plus, depuis six mois, l'usine était en chômage partiel avec des roulements d'équipes une semaine sur deux.

A Louviers, dans l'Eure, ce sont 43 personnes sur 468, toutes en production, qui sont visées par le plan social.

Il y avait déjà 1 235 suppressions annoncées dans l'usine du Mans, en juin dernier. C'est une véritable hécatombe d'emplois, à laquelle s'ajoute la fin des contrats d'intérim. Ainsi, au Mans, en décembre 2000, les 900 intérimaires ont été congédiés sans autre forme de procès.

A Caen, où étaient fabriqués des semi-conducteurs, ou au Mans, où étaient fabriqués des

téléphones portables, Philips met en avant le recul des ventes. Des commentateurs ont relayé la propagande de Philips prétendant qu'à cause de la récession dans la téléphonie et les semi-conducteurs, les comptes de l'entreprise étaient dans le rouge. Mais ce recul des ventes est tout relatif. Par exemple, les ventes de téléphones portables devraient encore progresser cette année de 3 à 15% à l'échelle mondiale. C'est bien sûr moins que les taux de croissance vertigineux de 1999, plus 65%, ou encore de 2000, plus 46%, mais la vente ne va pas reculer. Comme tous les groupes capitalistes, Philips veut plus de production avec moins de coûts salariaux. Du coup, il ne conserve qu'une partie du personnel, ou bien il « externalise », revend ses usines avec une partie des ouvriers, ou sous-traitte, délocalise vers plus offrant, une zone franche par exemple au Mexique ou en Asie du Sud-Est.

Auparavant ces « zones franches », franchement profitables, se situaient en France puisque Philips avait touché 240 millions de francs de subventions des collectivités locales et régionales ainsi que de l'Etat sous forme de dégrèvements d'impôts pour l'usine du Mans,

soit le salaire de 2000 ouvriers pendant deux ans.

Prétendre que les comptes de Philips sont dans le rouge relève de la plaisanterie. Les bénéfices nets déclarés de ce groupe néerlandais étaient de 39,7 milliards de francs en 2000! Le rendement des capitaux investis était de 17,5% en 1999 et 35,7% en 2000. Depuis 1994, les dividendes versés aux actionnaires ont chaque année progressé et ont été multipliés par deux. Par contre, le nombre d'employés est passé de 241 000 à 219 000. La part salariale dans le chiffre d'affaires est passée de 29 à 22%. Lors du récent boom dans l'équipement électronique, les surprofits ont été colossaux, mais les salariés n'en ont pas vu la couleur. Aujourd'hui que le marché ne progresse pas aussi vite, Philips les jette à la rue. Comme le disaient les manifestants de Philips: « Téléphones portables, salariés jetables ».

Il faudrait imposer que Philips rembourse les aides de l'Etat et prendre sur les profits du groupe et sur les biens des actionnaires pour maintenir les emplois et les salaires.

Christian BERNAC

Cherbourg

RAYMOND FORNI RECONDUIT PAR DES SALARIÉS EN COLÈRE

A Cherbourg comme dans tout le pays, les annonces de suppressions d'emplois, de ventes d'usines, de privatisations et de licenciements se succèdent régulièrement. C'est dire si un certain nombre d'ouvriers sont en colère contre la politique gouvernementale et patronale.

C'est dans ce contexte que le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, quatrième personnage de l'Etat, devait tenir un meeting électoral dans la ville le lundi 26 novembre.

Dans deux entreprises, Alcatel et l'Arsenal, les syndicats avaient appelé les salariés à venir devant la salle du meeting afin d'exprimer leur mécontentement. Et c'est à plus de 200 que tout le monde s'est retrouvé, aux environs de 20 heures. D'abord les salariés d'Alcatel Tourlaville, qui doivent être

vendus à une entreprise sous-traitante, et qui ne sont pas d'accord. Puis les salariés de l'Arsenal, dont les syndicats avaient été reçus par Raymond Forni à la sous-préfecture juste avant, et qui sont arrivés en un cortège déterminé.

Les salariés d'Alcatel avaient eu le temps de prendre à partie Raymond Forni, accompagné du député PS local, Bernard Cazeneuve. Ils avaient exprimé leur inquiétude et leur révolte devant l'attitude des patrons, encouragée par le gouvernement en place. Le ton est vite monté. Puis, les salariés de l'Arsenal se sont joints aux manifestants, et au bout de quelques vifs échanges, tout le monde a reconduit le président de l'Assemblée nationale, forcé de rebrousser chemin et de se réfugier dans une camionnette mise à sa disposition par la ville. Le véhicule a eu quelques problèmes pour démarrer, car des manifestants étaient montés dessus! Il n'a pu se dégager qu'en

marque arrière. Le député local, quant à lui, est resté en retrait de la scène et est rentré chez lui, ainsi que les quelques personnalités qui étaient déjà installées dans la salle en attendant le meeting...

Raymond Forni, en venant à Cherbourg, disait vouloir « un meeting populaire ». Il a été servi au-delà de ses espérances!

Les manifestants étaient satisfaits de leur action et, surtout, conscients de la force que pouvait représenter l'union de différentes usines qui se battaient au fond pour les mêmes raisons: les problèmes d'emploi. Nous sommes restés nombreux dans la rue pour évoquer tous les problèmes des uns et des autres. Et ce n'est que beaucoup plus tard que tout le monde est rentré chez soi, convaincus qu'il faudrait remettre ça tous ensemble.

Correspondant LO

Autobus Artésiens Pas-de-Calais

QUATRE SEMAINES DE GRÈVE

Aux Autobus Artésiens, société de transports publics, regroupant 217 personnes dont la direction se trouve à Béthune mais les bus sillonnent toute la région (Lens, Béthune, Bruay-Laboussière... dans le Pas-de-Calais), entre 70 et 80 salariés sont en grève depuis le 2 novembre (surtout des chauffeurs, mais aussi des employées, des mécaniciens...).

Nous transportons tous les jours de nombreux passagers, dont 12 000 élèves qui, à cause de notre grève, sont gênés pour aller à l'école, mais beaucoup de parents ou de professeurs nous apportent leur solidarité car ils voient la dégradation de nos conditions de travail et ils en ont marre, eux aussi, des conditions dans lesquelles sont transportés leurs enfants (bus surchargés, retards, etc.).

Nous réclamons des négociations sur les 35 heures, des augmentations de salaire, un 13^e mois et le paiement du « temps à disposition »...

En plus, nous nous élevons contre les méthodes du directeur, méprisantes, qui insulte parfois certains ou certaines d'entre nous. Il n'a même pas mis le Comité d'entreprise au courant du rachat récent de 57% des parts de la société par le groupe Connex, une filiale de Vivendi.

Aux Autobus Artésiens, un chauffeur gagne de 6 000 F à 7 300 F net par mois alors qu'il commence sa

journée à 6h15 pour rentrer au garage à 19h10 par exemple, et ce 6 jours sur 7 (quelquefois même le dimanche). Un mécanicien avec 19 ans et 3 mois dans l'entreprise gagne 5 800 F par mois, une employée de bureau avec 20 ans d'ancienneté n'atteint pas 6 000 F. Mais être à temps complet va devenir un luxe car la direction multiplie les temps partiels. Par exemple, une femme conductrice est embauchée en « contrat intermittent », ce qui veut dire qu'elle ne fait que les bus scolaires (6h30 par jour) et n'est donc pas payée pendant les vacances scolaires. Pour elle, 5 200 F, c'est un bon mois, puisqu'en juillet par exemple, il n'y a rien. Et ce genre de contrat augmente.

La direction emploie aussi de plus en plus de contrats de qualification, des « apprentis » donc, qu'elle laisse conduire seuls, sans tuteur, et c'est tout bénéfique pour elle puisqu'ils sont en partie payés par les Assedic (ils touchent 3 650 F/mois).

Depuis le début de la grève, le directeur refuse de négocier et oscille entre harcèlement et chantage. C'est pourquoi, depuis le 24 novembre, c'est le PDG du groupe qui vient négocier, on verra ce qu'il a à nous donner... Nous, tant que nous n'avons pas satisfaction, nous sommes déterminés à tenir le coup!

MARIAGE TARDIF

de Dover Kosashvili

Voilà une comédie grinçante qui dénonce la tradition des mariages arrangés et l'hypocrisie morale et religieuse dans une bonne partie de la société israélienne aujourd'hui.

Zaza est israélien, il a 31 ans et fait le désespoir de ses parents, de ses oncles et tantes : bien que plutôt beau garçon, il reste célibataire. Mais hélas, pour Zaza, sa famille ne reste pas inactive : elle se démène pour lui trouver une femme, dans la plus pure – et surtout la pire – tradition des « mariages arrangés ». Certes, on ne lui imposera pas une femme qu'il ne veut pas mais on ne le lâchera pas tant qu'il ne sera pas marié, quitte à lui présenter plus de cent jeunes filles, bien entendu toutes meilleures les unes que les autres, du genre « travailleuse, de bonne réputation, qui ne court pas les rues ».

Zaza, assez indolent, se prête au jeu et enchaîne sans aucune conviction les cérémonies de présentation. Evidemment, l'amour n'a pas sa place dans ces mariages arrangés. Zaza dit d'ailleurs à l'une des jeunes filles : « Si Dieu réussissait à convaincre ma mère que l'amour existe, je croirais en lui ». Mais cette famille, persuadée de faire

son bonheur malgré lui, devient haineuse quand elle découvre que Zaza vit un bel et vrai amour secret... avec une femme divorcée et mère d'un enfant. Voilà qui met en furie cette famille pour qui, suivant la morale et la tradition, une femme divorcée est une prostituée.

Tous les moyens sont bons pour briser ce couple.

Au nom de l'honneur et de la morale, cette femme est insultée et menacée par des hommes qui ne s'embarrassent pas de scrupules vis-à-vis de leur propre épouse, à laquelle ils ont été mariés sans amour. Les femmes, qui publiquement rivalisent de férocité envers l'amie de Zaza, savent en fait que leur propre vie a été gâchée, que leur mariage est une prison et envient confusément sa dignité, le courage qu'elle manifeste en choisissant sa vie, et lui envoient, furtivement, des signes de compassion ou de solidarité.

Le film dépeint des gens bien ordinaires et quelquefois attendrissants mais qui, par le mécanisme des moeurs et des coutumes réactionnaires et religieuses, se transforment de victimes en bourreaux.

Un film à voir et à faire voir.

Christian BERNAC

PAROLES DE BIBS

de Jocelyne Lemaire-Darnaud

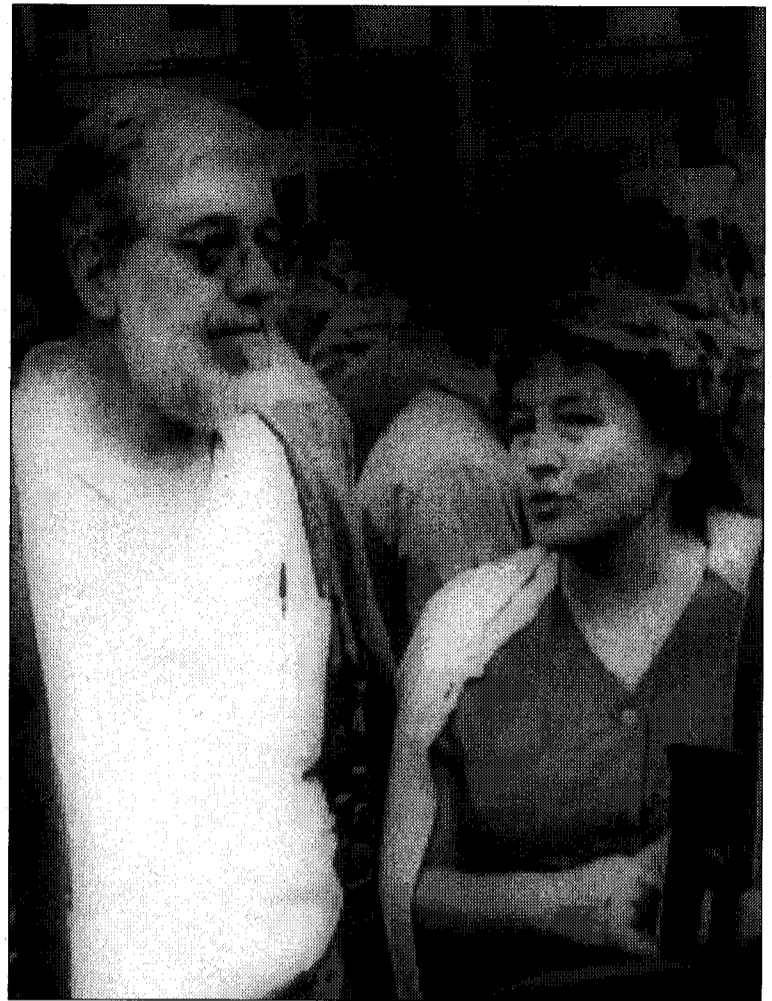
Le film *Paroles de Bibs* a été tourné à Clermont-Ferrand et se présente comme la réponse des ouvriers de Michelin au livre de leur patron *Et pourquoi pas ?*

En 1998, le patron de l'usine de pneumatiques se présentait comme un humaniste catholique dans un livre qui accumulait les phrases creuses et les contre-vérités. Un livre écrit avec la complicité de deux journalistes appointés pour passer la brosse à reluire, dont Ivan Levaï, qui passe pour être encore proche du Parti socialiste.

La réalisatrice a choisi de donner la parole aux ouvriers de Michelin. Ceux-ci, livre en main, répondent aux affirmations de Michelin. Cela donne un témoignage passionnant sur leurs conditions de travail, leurs salaires, les pressions de l'encadrement, le harcèlement moral au quotidien, leurs colères mais aussi leurs espoirs.

Dans son livre, François Michelin prétend que « c'est étonnant de voir à quel point le pneumatique est, pour beaucoup, quelque chose de rond, noir, sale et qui sent mauvais...

Je puis vous assurer que personne dans l'usine n'en a une telle vision ». Dans le film, un ouvrier lui rétorque que « ça pue » et que, malgré la douche, on sent encore l'odeur lorsqu'on rentre chez soi. Michelin, un patron humaniste ? A six mois de grossesse, une ouvrière a eu une altercation avec un chef qui voulait la chronométrer et raconte comment elle a été licenciée après une septicémie provoquée au travail par un fil de fer. Un ouvrier rapporte les réunions où il faut s'entendre dire que « lorsqu'on travaille chez Michelin, il



faut laisser sa personnalité au vestiaire ». Le film égrène les remarques et les témoignages des ouvriers et des ouvrières sur l'exploitation quotidienne vécue dans les usines Michelin. Des images évoquent également leur lutte à propos des 35 heures.

Le film vaut d'être vu pour ce qu'il dévoile de la réalité de la condition de la classe ouvrière, aujourd'hui, au moment où certains imbéciles continuent à prétendre qu'elle n'existe plus. Mais ce film n'est distribué que dans une salle à Paris et dans seulement quelques villes de

province, au grand dam de la réalisatrice. Celle-ci a expliqué : « Canal+ l'a refusé, le ministre du Travail l'a refusé. Le CNC l'a refusé. La Scam l'a refusé : trop manichéen. Arte l'a refusé : trop militant. L'argument me fait bondir : quand les ouvriers s'expriment, c'est trop militant mais quand les patrons parlent, on appelle cela de l'économie... »

Il faut pourtant s'efforcer de voir ce film qui montre la réalité d'une usine – parmi tant d'autres semblables – et le vrai visage d'un grand patron, fier de l'être, parmi tous les autres.

Lire

L'ABOYEUSE DE DJIBOUTI

de Denis Langlois



Amina, orpheline de guerre fuyant son pays d'origine, la Somalie ravagée par la guerre, arrive à Djibouti. Pour survivre dans un monde féroce et hostile aux plus pauvres, elle s'intègre à une bande de cireurs de chaussures et se déguise en garçon. Ces bandes s'octroient des quartiers, y installent leur « commerce » et essayent de survivre au prix d'une guerre sans merci. Livrés à eux-mêmes, ces enfants sombrent rapidement dans la drogue ou la prostitution et sont souvent en butte au racisme quotidien de la population djiboutienne. L'attitude des militaires français stationnés dans la ville, pourtant territoire indépendant, est dénoncée sans concessions, alors que des associations essayent, sans

vraiment beaucoup de moyens, d'aider ces jeunes à sortir de leur situation, sans guère de résultats. Après de multiples péripéties, Amina deviendra « aboyeuse » dans un bus, travail consistant surtout à entasser autant que faire se peut les voyageurs. Elle est la seule fille à faire ce métier et sera en butte aux préjugés d'une société traditionnelle, religieuse, qui ne conçoit pas qu'une femme puisse faire ce travail.

Denis Langlois, avocat, connu pour ses prises de positions politiques et ses livres (*Les dossiers noirs de la police et de la justice françaises* ou *L'affaire Sez nec*), a écrit ici un roman chaleureux, dans lequel il dépeint ces jeunes garçons et filles faméliques qui hantent les

rues de Djibouti, qui luttent contre la violence de la société, la violence des adultes, et qui essaient désespérément de survivre. Au travers de la vie d'Amina, il nous fait partager son indignation et sa révolte contre l'injustice faite à ces milliers d'enfants des rues. Touche d'espoir, Amina, à force de persévérance, de courage et d'aides de la part d'adultes, comme ce chauffeur de bus qui l'a employée comme « aboyeuse », réussira à fuir la misère et la vie sordide des rues de Djibouti.

René CYRILLE

L'aboyeuse de Djibouti, de Denis Langlois, Editions Accoria, 190 pages, 100 francs.

Parlement européen

ATTAQUES TOUS AZIMUTS
CONTRE LES SERVICES PUBLICS

Durant la session de novembre du Parlement européen, les occasions n'ont pas manqué aux députées européennes de Lutte Ouvrière de dénoncer « la politique qui consiste à livrer les services publics aux intérêts privés, (politique que mènent) les institutions européennes et les gouvernements nationaux, (et) qui représente une régression

sociale majeure », comme l'a déclaré en séance Arlette Laguiller à propos d'un rapport sur les Services d'intérêt général.

Sous cette appellation d'apparence anodine, il s'agit, dit le rapporteur, de « poursuivre sans fléchir la libéralisation ». Bref, de démanteler et remettre au privé les services publics ou, sous prétexte de traiter à égalité cliniques pri-

vées et hôpitaux publics, écoles confessionnelles privées et établissements d'enseignement public, de subventionner les premières, sur des fonds publics bien sûr.

L'immense majorité des députés européens couvre cette politique sous le label du prétendu « service d'intérêt général » qui lui sert de feuille de vigne. Certes, quelques-uns se préoccupent des dégâts de la « libéralisation sauvage », tel le

député néerlandais de la GUE-NGL (Gauche unitaire européenne et gauche verte nordique) Erik Meijer, qui était rapporteur sur Les contrats de service public dans le transport de voyageurs. Mais, bien qu'il prévoie « la possibilité pour les collectivités locales de s'opposer (à la « libéralisation sauvage »), il ne s'en place pas moins parmi ceux qui reconnaissent la privatisation comme un fait, le démantèlement des services publics comme inéluc-

table, et qui essayent seulement de réglementer quelque peu ce processus », ont déclaré les représentantes de Lutte Ouvrière. Nous sommes, ont-elles rappelé, « pour le développement du transport collectif public (et) nous ne voulons cautionner ni directement ni indirectement le démantèlement des services publics car, même réglementé, (il) est préjudiciable aux usagers (et) aux travailleurs du secteur. Voilà pourquoi nous n'avons pas voté ce rapport », ont-elles conclu.



FAUSSE
NOTE

Des centaines de fûts de produits chimiques toxiques à l'abandon dans une usine du Tarn. Une « bombe écologique »...

Les organisations patronales du secteur, telle l'Union des industries chimiques françaises, ont multiplié les courriers appelant à rejeter le rapport de la députée Verte Schörling sur les substances chimiques. Elles ont même poussé l'obligeance, selon une habitude chère aux lobbyistes, notamment patronaux, qui se sentent en terrain ami parmi les parlementaires, jusqu'à leur indiquer comment voter sur chaque point du texte.

Ce rapport a en effet le mérite de rappeler que « l'Union européenne est le principal producteur mondial de substances chimiques » et qu'il « est grand temps (d'y) mettre au point (un réel) contrôle des substances chimiques » quand on sait que « la très grande majorité – sur le marché depuis au moins 20 ans ! – n'ont jamais été dûment testées », alors qu'augmentent certaines maladies graves, semble-t-il, en « lien direct (avec) l'exposition aux sub-

stances chimiques ». Et il préconise donc un contrôle rigoureux des substances se trouvant sur le marché, des tests préalables à toute mise en circulation de nouveaux produits – et le retrait de ceux qui ne satisferaient pas aux tests – ainsi qu'une série de mesures contraignantes pour les industriels et les distributeurs commerciaux visant à les obliger à assurer un minimum de sécurité.

Une position, ont déclaré les élus de Lutte Ouvrière, « qui tient compte de l'intérêt de la population, mais qui déplaît (au patronat du fait des) contraintes que l'on voudrait imposer aux entreprises produisant ou commercialisant des produits chimiques. Rien que ce lobbying éhonté des patrons de la chimie nous incite à voter pour le rapport Schörling et pour les mesures qu'il propose, même si, par ailleurs, la rapporteure se prononce pour le marché ».

FAIS-TOI AIDER,
LE « CIEL » T'AIDERA...

De la droite à la gauche, « plurielle » ou non, Verts compris, tous les groupes politiques européens ont signé une résolution commune sur la situation économique dans les transports aériens. Comme, lors de cette session, pour un rapport consacré à la construction navale, il s'agissait d'approuver de nouvelles subventions au patronat. Les députées de Lutte Ouvrière l'ont refusée en ces termes :

« Présenter les compagnies aériennes comme sinistrées par les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis est un mensonge impudent. Car, si certaines ont des difficultés, cela ne date pas d'hier, et toutes ne sont pas dans ce cas, loin de là. Air France, par exemple, a augmenté de 22% les dividendes

versés à ses actionnaires, cela trois jours après (ces) attentats. Elle vient de racheter Air Afrique et d'attirer dans son orbite Alitalia ainsi que la tchèque CSA. Et, comme d'autres grandes compagnies européennes, elle profite des faillites d'AOM-Air Liberté, Sabena ou Swissair. C'est cela, le libre jeu du marché dont les dirigeants nationaux et européens prétendent qu'il devrait tout gouverner, l'économie et le sort des travailleurs ». Depuis dix ans, il y a eu de très nombreuses « suppressions d'emplois dans le secteur aérien. Cela, sans émouvoir moindrement les dirigeants nationaux et européens car les actionnaires des compagnies empochaient ainsi d'énormes profits (...).

Les attentats du 11 septembre n'ont servi que de prétexte aux capitalistes du secteur pour décrocher de nouvelles subventions tout en poursuivant leur offensive contre leurs salariés. En cela, ils ont été aidés et couverts par les divers gouvernements nationaux (comme) en France, en Belgique, en Suisse, lors de faillites de compagnies qui jettent à la rue (leurs) salariés, sans que cela coûte quoi que ce soit aux (responsables), tel le baron Seillière.

Nous avons donc voté contre cette résolution qui a le culot d'invoquer l'emploi pour couvrir de nouvelles subventions aux entreprises et aux capitalistes du secteur aérien déjà responsables de centaines de milliers de suppressions d'emplois ».

L'Europe des polices :
« SELON QUE VOUS SEREZ »...

Sans rire, Info Session, le journal du Parlement européen, annonçait à la rubrique « Droit du citoyen », quatre rapports sur l'Europe des polices présentés à cette session.

L'un concernait Europol (organisme policier européen), un autre la constitution d'équipes policières communes entre Etats, un troisième les extraditions au sein de la zone Schengen : 13 Etats de l'Union européenne ainsi que la Norvège et l'Islande. Ces rapports renforçant, à un titre ou à un autre, les pouvoirs de police en Europe, les députées de Lutte Ouvrière ont voté contre.

Même chose avec le quatrième, qui prétendait de façon dérisoire traiter de la répression du blanchiment de capitaux.

Il y a un an et demi, les autorités européennes en avaient arrêté le principe. Mais le principe seulement, car « bien malin qui sait distinguer l'argent de la criminalité organisée et celui qui provient du fonctionnement normal de votre économie », ont déclaré les députées de Lutte Ouvrière. Il est notoire « que l'argent de la criminalité ne se blanchit pas seulement dans les paradis fiscaux, mais aussi et surtout dans les plus grandes banques

du système financier. (...) S'enrichir avec l'argent de la drogue, c'est une infamie. Mais s'enrichir avec la fabrication et le trafic des armes ne l'est pas moins. Et c'est encore une infamie que de laisser les trusts de la pharmacie et leurs actionnaires s'enrichir grâce au monopole des brevets de certains médicaments (...), condamnant à mort tous ceux qui n'ont pas les moyens de payer ce prix-là. Tout cela est pourtant légal. Les autorités européennes ont peut-être le pouvoir de trancher ce qui, dans l'usage des capitaux, est légal ou pas. Elles n'ont pas le pouvoir de « blanchir » le capital ».